

RAPPORT ANNUEL 2024-2025



CONSEIL DE LA
PREMIÈRE NATION DES INNUS

ESSIPIT



LA PLANIFICATION COMMUNAUTAIRE GLOBALE; DES ACTIONS POUR LE BIEN-ÊTRE DE NOS MEMBRES!

C'est avec une immense fierté que nous vous présentons notre rapport annuel 2024-2025. Les éléments visuels qui accompagnent ce rapport mettent en lumière la Planification communautaire globale (PCG) démarche de mobilisation initiée en 2020 et reflètent notre volonté de bâtir ensemble un avenir aligné sur nos valeurs, notre identité et nos aspirations.

Vous serez à même de constater que les résultats présentés traduisent les efforts déployés afin de réaliser les objectifs visés par le Plan stratégique gouvernemental et témoignent de notre engagement à concrétiser les objectifs fixés dans le cadre de la PCG. Qu'il s'agisse de la valorisation de notre patrimoine culturel, du développement territorial, de la gouvernance ou du mieux-être de nos membres, chaque action entreprise s'inscrit dans une vision commune : celle d'une communauté forte, fière et résiliente.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à cette planification et à sa mise en œuvre. Grâce à votre implication, nous poursuivons notre chemin, avec confiance, vers la réalisation de notre rêve collectif.

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ :

Mélissa Ross, Manon Gagnon, Kim Moreau,
Catherine Tremblay, Jeanne Bouchard
et Catherine Hervieux

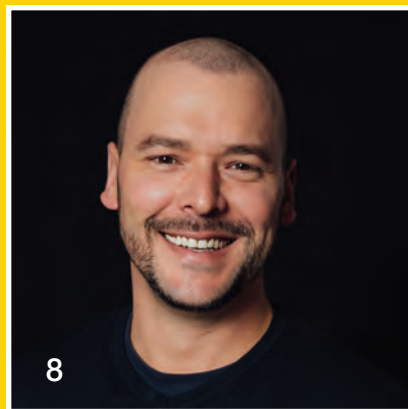
INFOGRAPHIE ET DESIGN GRAPHIQUE :

Graphiscan

SOURCES PHOTOS :

Collection CPNIE





ÉQUIPE DE DIRECTION

1. Marc Genest, Direction générale
2. Dave Launière, Police Essipit
3. Michael Ross, Développement et Territoire
4. Myriam Chamberland, Finances
5. Dany Gagnon, Travaux publics et gestion des actifs
6. Karine B.-Plourde, Ressources humaines
7. Pascale Chamberland, Éducation, Santé et mieux-être
8. Nicolas Moreau, Développement socioéconomique
9. Marie-Eve B. Théberge, Patrimoine et Culture
10. Manon Gagnon, Communications et Secrétariat



TABLE DES MATIÈRES

6
ACRONYMES ET SIGLES

7
TRADUCTIONS

9
MOT DU CHEF

11
DIRECTION GÉNÉRALE

14
GOUVERNANCE ET TRAITÉ

19
COMMUNICATIONS ET SECRÉTARIAT

22
PATRIMOINE ET CULTURE

26
POLICE ESSIPIT

29
DÉVELOPPEMENT ET TERRITOIRE

36
FINANCES

38
TRAVAUX PUBLICS ET GESTION DES ACTIFS

41
RESSOURCES HUMAINES ET
DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

45
ÉDUCATION, SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE

49
DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE

55
PCG

66
ÉTATS FINANCIERS



ACRONYMES ET SIGLES

AEIC	Agence d'évaluation d'impact du Canada
APCA	Aires protégées et de conservation autochtone
ATR	Agrandissement des terres de réserve
BAPE	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
BRI	Bureau du registraire des Indiens
CAM	Conseil Attikamek Montagnais
CAQ	Coalition avenir Québec
CCM	Centre communautaire montagnais
CDO	Comité de développement organisationnel
CDRHPNQ	Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CNC	Conservation de la nature Canada
CPE	Centre de la petite enfance
CLSST	Comité local de santé et sécurité au travail
CPNIE	Conseil de la Première Nation des Innus Essipit
CTM	Conseil Tribal Mamuitun
CTQ	Commission de toponymie du Québec
DPJ	Direction de la protection de la jeunesse
FIA	Fonds d'initiative autochtones
Ha	Hectare
HCN	Haute-Côte-Nord
MDN	Ministère de la Défense nationale
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MPO	Ministère Pêches et Océan Canada
MRC	Municipalité régionale de comté
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MW	Mégawatt
NHW	Nation huronne-wendate
OBV	Organisme des bassins versants
ONU	Organisation des Nations unies
PAMVTP	Programme d'aide à la mise en valeur du territoire public
PCG	Planification communautaire globale
PMSSL	Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent
PPA	Programme de participation autochtone
PPO	Plan de protection des océans
PRDTP	Plans régionaux de développement du territoire public
PSG	Plan stratégique gouvernemental
PSO	Partie sud-ouest
RCGT	Raymond Chabot Grant Thornton
SAC	Services aux Autochtones Canada
SAQ	Société des alcools du Québec
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
SRPNI	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
SST	Santé et sécurité au travail
TRAF	Table de réflexion sur l'avenir de la forêt
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi
VTT	Véhicule tout terrain
ZIP	Zone d'Intervention Prioritaire



TRADUCTIONS

Aishinnu	Un Innu de l'avenir, un Innu des générations futures
Akumunan	Un havre
Apukuan	Mot ancien signifiant abri
Apuiat	Pale d'hélice
Atiku	Caribou
Attikameks	Un grand corégone, un poisson blanc
Escoumins	Dérivé de eshku et min, là où il y a des graines
Essipit	Dérivé de esh et shipu, rivière aux coquillages
Essipiunnuat	Innus d'Essipit (pluriel)
Essipiunnu-Meskanau	Le chemin des Essipiunnuat
Innu	Être humain
Innu-aimun	Langue innue
Innu-aitun	Culture innue, activités traditionnelles
Innu-assi	Territoire innu
Innu utshimau	Chef
Kassinu	Tous
Kukum	Grand-mère
Kussanun	On pêche
Kuei	Bonjour
Makushan	Festin
Mamu	Ensemble
Manakashun	Un campement
Mashkuss	Petit ours
Mashteuiatsh	Là où il y a une pointe
Namesh	Poisson
Namunashu	Il est transporté par des vents favorables
Natakam	Au bord de la rive
Niaut	Aurevoir
Nitassinan	Notre territoire ancestral
Nutinamu	Il est exposé au vent, quelque chose est exposé au vent
Pessamit	Rivière aux lampiroies
Petapan	Aurore
Pipun	Hiver
Pipounapi	Campement d'hiver
Pishim	Soleil
Pishu	Lynx
Pow Wow	Rassemblement
Shipek	Eau salée
Shipek^u	La mer, l'océan, de l'eau de mer

Tadoussac	Dérivé de la langue micmac. Traduction innue : Ushatshisheku qui signifie : l'entrée de la rivière
Tipatshimun	Histoire, nouvelle
Tshakapesh	Nom du personnage mythique chez les Innus
Tshishennu	Aîné
Tshikaneshnut	Notre grande famille
Tshinashkumitin	Merci
Tshinashkumitinau	Merci à tous
Uakau	Quelque chose est courbé, arqué
Umek	Poisson





Kim Moreau, conseillère
d'avril à septembre



Yves Racine, conseiller



Jean-François Boulianne, conseiller



Suzie Gagnon, conseillère
d'octobre à mars





KUEI ESSIPIUNNUAT!

MARTIN DUFOUR
INNU UTSHIMAU

C'est avec une grande fierté que je vous présente le rapport annuel 2024-2025 du CPNIE. Cette année a été marquée par des réalisations significatives et des avancées importantes pour notre communauté.

Nous avons continué à renforcer nos initiatives de protection de la biodiversité ainsi que nos efforts pour la réappropriation du territoire et la gestion durable des ressources naturelles, le tout dans un équilibre avec le développement économique.

En matière de développement économique, nos entreprises locales ont connu une croissance remarquable, créant des emplois et des opportunités pour nos membres.

Sur le plan social, nous avons intensifié nos efforts pour améliorer la qualité de vie de nos membres. Des initiatives en matière de santé, d'éducation et de bien-être ont été lancées, et nous avons travaillé en étroite collaboration avec nos partenaires pour offrir des services adaptés à nos besoins spécifiques.

Nous avons plusieurs projets ambitieux qui renforceront notre position et notre autonomie. Nous sommes fiers d'annoncer la signature d'un partenariat avec Hydro-Québec et la MRC du Fjord-du-Saguenay qui permettra l'étude et la réalisation potentielle d'un projet éolien de 1 000 MW, qui pourrait contribuer à notre développement durable et à la transition énergétique. De plus, nous avons renouvelé notre entente incendie avec la MRC HCN, assurant ainsi la sécurité et la protection de notre communauté. Nous avons également signé un accord de respect mutuel avec la MRC HCN, renforçant nos relations et notre collaboration pour le bien-être de tous.

Petit mot sur la négociation du Traité Petapan. En avril 2024, les chefs ont exprimé des préoccupations concernant la mauvaise foi du Québec dans les négociations, mettant le traité en péril. Malgré cela, les discussions continuent, et les parties cherchent à parvenir à un accord qui reconnaîtra les droits ancestraux et assurera la gestion des territoires et des ressources naturelles. Les négociations sont donc à un stade critique. Toutefois avec des efforts continus nous pourrions surmonter les obstacles et parvenir à un accord final.

2024-2025 était une année d'élections à Essipit. Je tiens premièrement à souligner l'implication de chacun des candidats qui ont voulu s'investir davantage dans la communauté en déposant leur candidature. J'aimerais également remercier David Ross pour ses 8 dernières années au service des membres, qui ont été chargées en émotion. L'année fut également marquée par le départ de Kim Moreau qui était conseillère pour le CPNIE depuis 12 ans! Tshinashkumitin Kim pour ton implication et ton dévouement! Félicitations à Yves Racine et Suzie Gagnon qui sauront, j'en suis sûr, relever les nombreux défis qu'apporte la responsabilité d'être conseiller.

Je tiens également à remercier tous les membres de notre communauté pour leur engagement et leur soutien continu. Ensemble, nous avons accompli de grandes choses, et je suis convaincu que nous continuerons à progresser et à prospérer.

Mamu, nous construisons un avenir meilleur pour les générations à venir.

POUR NOS PÈRES ET NOS ENFANTS!



LA FORCE DU RÊVE



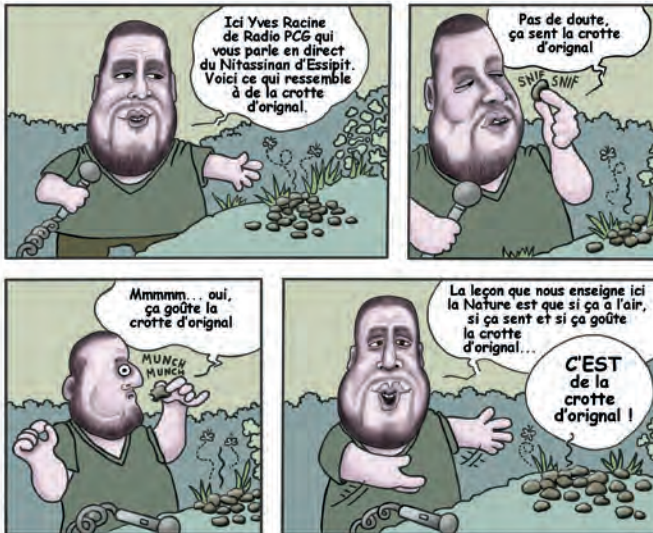
L'AVENTURE DES ESSIPUNNUAT

Petit à petit, ils furent rejoints par d'autres humains (appelés INNUS) désireux de s'installer auprès d'eux.



En direct

avec Yves Racine



Mais tout le monde a ri et le feu ne s'est pas éteint.





KUEI KASSINU

MARC GENEST
DIRECTION GÉNÉRALE

C'est avec plaisir que je vous présente les faits saillants de notre année 2024-2025. Cette période a été marquée par de nombreux efforts collectifs, des avancées concrètes et une volonté constante de faire progresser les dossiers qui nous tiennent à cœur.

Certains enjeux importants demeurent en évolution, comme la révision du statut de membres par le BRI, la protection d'Atik^u, ou encore les consultations gouvernementales qui mériteraient d'être plus inclusives. Malgré ces défis, notre engagement est resté ferme et nous avons poursuivi nos démarches avec détermination et solidarité.

Nous avons également connu de belles réussites cette année. Parmi elles :

- ✿ La poursuite du projet d'ATR, en voie de se concrétiser prochainement.
- ✿ Une entente prometteuse avec Hydro-Québec pour un projet éolien pouvant atteindre 1 000 MW.
- ✿ La finalisation du parc éolien Apuiat, fruit d'un partenariat entre 8 communautés innues et Boralex, dont la mise en service est prévue à l'été 2025.
- ✿ Une entente avec le MDN pour l'acquisition d'un terrain à Sainte-Foy, ouvrant la voie à un projet immobilier au bénéfice de nos membres.
- ✿ L'expansion de l'entreprise Aquaculture l'Indigène, doublant sa capacité d'ici la fin de l'année 2025.
- ✿ La livraison de 2 duplex adaptés pour nos aînés, le lancement de 2 multilogements et le remplacement du système de planteur de notre salon de quilles.

En vue de répondre aux besoins à venir, les plans du nouveau garage communautaire et du poste de police, dont la construction débutera à l'été 2025, ont été

finalisés. Une réflexion est amorcée pour un centre de jour multifonctionnel pour nos aînés, et une nouvelle demande de financement a été déposée pour un CCM plus moderne et répondant davantage aux besoins à long terme de notre population.

Pour soutenir cette dynamique, nous avons renforcé notre organisation : embauche de talents, formations ciblées et accompagnement stratégique avec des partenaires comme MNP, RCGT et le CTM. Ces efforts visent à bâtir une structure solide, agile et adaptée à nos ambitions.

CONCLUSION

Encore cette année, nous avons mis tout notre cœur et notre énergie à faire progresser nos projets et à faire rayonner notre communauté, dans l'esprit de notre PCG et de notre devise : « Pour nos pères et nos enfants ». Chaque pas franchi, chaque initiative menée, témoigne de notre engagement collectif envers le mieux-être de notre population et la pérennité d'Essipit sur son Nitassinan.

L'avenir s'annonce riche en défis, mais aussi en opportunités. Et c'est ensemble, avec confiance et solidarité, que nous continuerons à bâtir un avenir à notre image : fort, inclusif et durable et ainsi contribuer à l'atteinte de notre mission comme organisation soit de « Créer et maintenir des conditions favorables au mieux-être collectif, au rayonnement et à la pérennité d'Essipit, ainsi qu'à son enracinement au Nitassinan ».

Pour conclure, je tiens à remercier toute l'équipe de gestion et nos travailleurs pour leur dévouement et leur implication dans la réussite de nos différents projets et activités réalisés cette année.



Comme je l'ai mentionné dans nos rapports annuels passés, je tiens à réitérer que nous souhaitons demeurer une organisation humaine, accessible, proactive et à l'écoute des besoins de notre population, de nos membres et de nos travailleurs. Je tiens également à remercier nos élus pour leur confiance et leur soutien envers notre organisation.

Bonne lecture de notre rapport annuel 2024-2025!







NÉGOCIATION

OLIVIER COURTEMANCHE
GOUVERNANCE ET TRAITÉ

Kuei kassinu,

À titre de coordonnateur aux négociations, mes dossiers de l'année 2024-2025 ont principalement porté sur la revendication territoriale globale. Je me suis également concentré sur plusieurs projets liés au développement de relations avec ceux qui partagent notre Nitassinan et ses ressources, ainsi que sur différents projets prenant place sur la communauté.

Négociation territoriale et Traité petapan

État de la négociation du traité

La dernière année a été marquée par un travail acharné pour résoudre les nouveaux enjeux que le gouvernement du Québec a créés. À titre de rappel, nous nous étions entendus avec le gouvernement du Canada pour un texte de traité au printemps 2023. Par la suite, le gouvernement du Québec avait quitté la Table pour y revenir avec de nouvelles propositions, lesquelles remettaient en question certains chapitres déjà convenus du projet de traité. Nous avons appelé ces propositions les « enjeux du Québec ».

De concert avec Petapan, nous avons décidé, en 2024, de mener un processus exploratoire pour comprendre ces enjeux et y trouver des solutions. Des rencontres politiques et de travail à la Table de négociation se sont ainsi tenues au printemps et à l'été 2024. Au terme de ce processus exploratoire, nous avons, en mai 2024, avisé le gouvernement du Québec de retirer leurs propositions pour lesquelles nous ne voulons faire aucun compromis. Nous avons également demandé qu'il y ait des négociations en rapport avec les éléments pour

lesquels nous estimons être prêts à discuter. Donnant suite à nos démarches, le Québec a, en juin 2024, révisé ses propositions et soumis de nouvelles modalités.

Après analyse des nouvelles propositions et du rapport favorable de l'équipe de Petapan, chaque Première Nation impliquée a adopté une résolution visant à mandater Petapan à réaliser une ronde de négociation à l'automne 2024, dans le but de tenter de résoudre les enjeux du Québec. Jusqu'à présent, c'est la moitié de ces enjeux qui a pu être résolue lors des rencontres entre les négociateurs de Petapan et ceux du Québec. L'autre moitié devait être résolue lors de rencontres politiques.

Lors de ces rencontres politiques, le gouvernement du Québec s'est engagé à nous transmettre une offre globale à l'hiver 2025. Une rencontre avec le premier ministre Legault s'est aussi tenue, en janvier 2025, lors de laquelle ce dernier s'engageait à « mettre son pied à terre » pour finir la négociation et réitérer l'engagement du Québec envers le traité.

L'offre globale transmise en février dernier a cependant été décevante. Québec y a réitéré plusieurs de leurs enjeux antérieurs, en plus de modifier ou de retirer des points convenus entre négociateurs à l'automne. De concert, le gouvernement du Canada et les Premières Nations ont refusé de négocier l'offre globale du Québec.

Nous avons alors convenu d'une déclaration commune entre les Premières Nations et le gouvernement du Canada afin de préserver les acquis du projet de Traité Petapan et rappeler notre intention commune de régler le traité. Cette déclaration a été signée le 9 mars 2025.

En ce qui concerne le gouvernement du Québec et la suite de la négociation du Traité Petapan, le premier ministre Legault nous a transmis une lettre, le 1^{er} mars



dernier, dans laquelle il rappelle l'engagement du gouvernement du Québec à finir la négociation et où il propose certaines pistes de solutions aux enjeux du Québec. Des propositions écrites nous ont par la suite été acheminées à la Table de négociation.

Le déclenchement des élections fédérales a eu pour effet de suspendre les travaux pendant quelques semaines. Mashteuiatsh doit aussi tenir des élections à l'été 2025.

Nous ne perdons pas espoir pour finir la négociation du traité. Il s'agit d'un projet auquel tient encore le CPNIE, mais la possibilité de finir le traité pendant le mandat de la CAQ s'avère un défi qui risque d'être insurmontable.

ONU en Suisse

Une délégation des Premières Nations formant le Regroupement Petapan s'est déplacée à l'ONU à Genève, en Suisse, pour dénoncer les actions du Québec dans la négociation du Traité Petapan et d'autres dossiers d'intérêts. Nous avons pu faire de la représentation politique et trouver des alliés internationaux en faveur du projet de traité.

Rencontre des Essipiunnuat non-résidents

C'est lors d'une grande tournée, à l'automne 2024, que nous avons eu l'immense plaisir de rencontrer les membres non-résidents afin de les informer, entre autres, des droits qu'ils ont à titre de membres d'Essipit. Nous en avons profité pour aborder la négociation du traité et l'élaboration de la constitution d'Essipit. Les rencontres se sont tenues à Essipit pour les membres de la HCN, ainsi qu'au Saguenay et à Québec. Un nombre impressionnant de membres s'est déplacé pour nous rencontrer. L'exercice a été concluant et les relations créées ne seront que bénéfiques à l'avancement des différents dossiers sur lesquels les membres seront appelés à se prononcer.

Constitution d'Essipit

J'ai eu le plaisir d'accompagner le comité constitutionnel d'Essipit pour établir le portrait de la gouvernance actuelle de la communauté. Le rapport sera présenté aux membres plus tard en 2025. La présentation servira d'activité de lancement du projet d'élaboration de la constitution d'Essipit.

Par la suite, les Essipiunnuat seront rencontrés lors de séances de mobilisation thématiques pour obtenir leurs commentaires et leurs propositions sur le projet de constitution.

Celles-ci sont prévues au début de l'année 2026. Notre plan de travail nous mènera jusqu'en 2027, au référendum, pour ratifier le projet de constitution. Restez à l'affût de ce projet phare pour la gouvernance et pour l'exercice de l'autonomie gouvernementale d'Essipit!

Projets sur l'innu-assi

Agrandissement de l'innu-assi

Le dossier d'agrandissement de l'innu-assi s'est terminé avec succès cette année. Nous avons ainsi convenu avec les gouvernements du Québec et du Canada de réviser les limites de l'innu-assi pour y ajouter les terres visées par le processus d'agrandissement de la réserve. Ceci aura pour effet d'étendre la portée territoriale des pouvoirs du gouvernement d'Essipit sur son Nitassinan lors de l'entrée en vigueur du traité.

Processus d'ATR

Le vaste processus d'agrandissement de la réserve se finalise avec SAC. En raison de son importance, il a été convenu de diviser ce projet en 3 phases distinctes. La première phase concerne l'ajout des lots contigus à la réserve. Pour cette phase, certains points techniques restent encore à compléter, principalement dans les secteurs Lepage et Laurencelle. Nous avons tenu une rencontre d'information en octobre 2024 avec tous les propriétaires affectés dans ces secteurs, puis nous avons procédé à la signature des documents requis pour régulariser les servitudes de passage.

Nous avons lancé en parallèle les phases 2 et 3 du processus d'ATR. La phase 2 comprend les lots acquis par Essipit depuis la phase 1, ainsi que les rues Marceau et Lepage. La phase 3 comprend les lots non contigus à la réserve, notamment dans le secteur Pipounapi et des pourvoiries d'Essipit. Cette phase 3 nécessitera des relations politiques avec Québec.

Projet de terres désignées

Nous avons commencé un processus pour étudier la possibilité de créer une zone de terre « désignée » dans la communauté. À l'heure actuelle, aucun engagement n'a été pris quant à la réalisation du projet.

Le processus de désignation prévu à la *Loi sur les Indiens* permet aux Premières Nations de conclure des baux commerciaux sur les terres préalablement identifiées – d'où le nom de terres désignées – tout en conservant leur statut de terres de réserve. Ceci pourrait permettre au CPNIE ou aux membres de développer des projets



économiques sur la communauté. Le CPNIE attribue alors des baux aux entreprises sur les lots des terres désignées.

Nous sommes présentement à l'étape préliminaire d'identification d'un secteur potentiel et des usages qui pourraient être permis.

Nous avons identifié une partie des terres situées dans les secteurs Lepage, Laurencelle et Tashi Ouest, ainsi que potentiellement d'autres secteurs.

L'avancement du projet est lié à la finalisation de la phase 1 de l'ATR.

Relations gouvernementales

Entente de partenariat économique pour les projets éoliens – MRC du Fjord-du-Saguenay

La MRC du Fjord-du-Saguenay nous a proposé de former un partenariat pour tous les projets éoliens situés sur notre Nitassinan et son territoire. Nous estimons que l'objectif est intéressant. L'entente de partenariat est en cours de négociation.

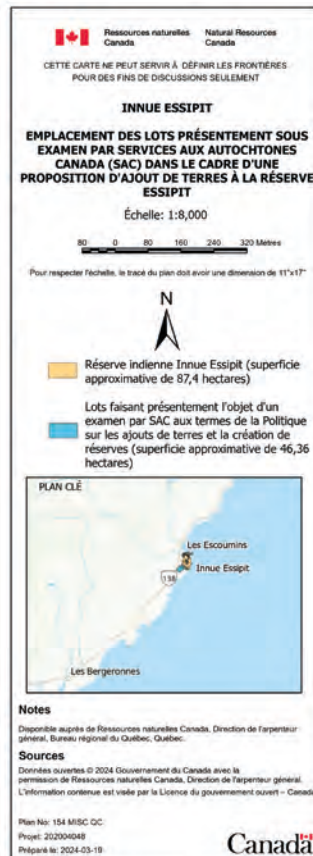
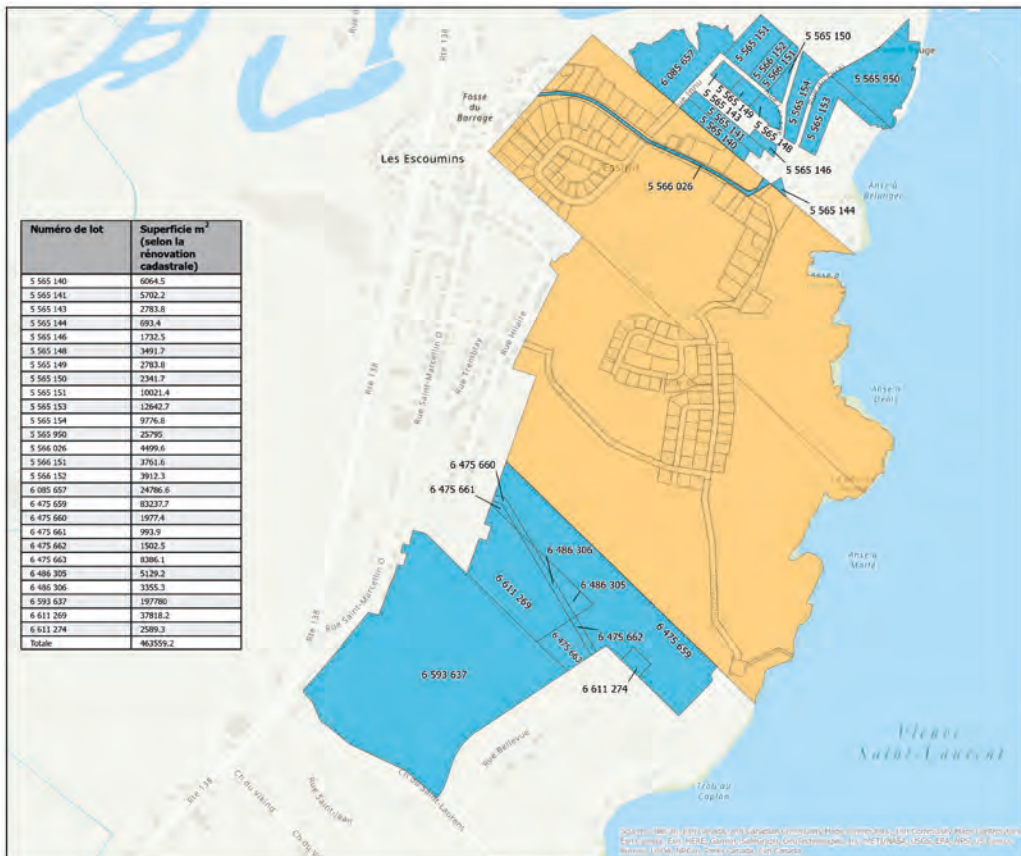
Ententes de respect mutuel – MRC HCN et MRC du Fjord-du-Saguenay

Nous avons renouvelé nos relations avec certaines MRC sur notre Nitassinan. Nous avons signé une entente de respect mutuel avec la MRC HCN le 18 mars dernier. L'entente vise à rappeler l'importance des relations harmonieuses entre Essipit et la MRC. Elle est une mise à jour d'une résolution commune de respect mutuel convenue en 2009. L'entente met aussi en place un comité de relations politiques, ainsi que des comités techniques, afin d'échanger sur des projets ou des enjeux d'intérêts communs sur le territoire.

Nous avons aussi terminé la négociation d'une entente de respect mutuel similaire avec la MRC du Fjord-du-Saguenay. La signature de celle-ci doit cependant survenir au même moment que l'entente de partenariat économique décrite précédemment.

Litiges

En plus de supporter la Direction développement et territoire dans les litiges se rapportant à la protection d'Atik^u, j'ai également été impliqué dans la dernière



année dans différents dossiers litigieux, principalement sur la PSO.

Saccages aux camps de Mashteuiatsh

En 2023, Mashteuiatsh a déposé une demande introductive d'instance contre la NHW afin d'obtenir une compensation pour les dommages causés aux camps de membres de leur communauté sur la PSO. Nous avons été autorisés à intervenir dans le dossier puisque le litige pourrait affecter les droits d'Essipit. Les Hurons-Wendats ont ensuite déposé une demande en irrecevabilité pour faire rejeter le recours de Mashteuiatsh pour des raisons procédurales. La cour a donné raison aux Hurons-Wendats. Le dossier a été porté en appel par Mashteuiatsh.

CTQ et Lac Uakau

La NHW a aussi déposé une demande introductive d'instance contre la CTQ afin de contester la nouvelle appellation du Lac Boisvert pour Lac Uakau (un nom d'origine innue). Le Lac Uakau est sur la PSO. Essipit et Mashteuiatsh avaient contribué aux travaux de la CTQ à l'hiver 2024 pour renommer le lac.

Nous estimons qu'il n'existe aucune obligation constitutionnelle de la Couronne de consulter la NHW dans le cadre du changement de toponyme du Lac Boisvert au profit du Lac Uakau puisque leurs droits issus d'un traité sont d'exercer librement leurs coutumes. Nous avons donc déposé une demande d'intervention au dossier, conjointement avec Mashteuiatsh.

Processus de révision des statuts d'Essipiunnuat

Depuis l'hiver 2024, le BRI a entrepris une procédure de révision des dossiers de plusieurs membres de la communauté. Bien que le CPNIE ne soit pas associé à cette démarche, celui-ci a pris l'initiative d'informer les membres et a mis en place un comité indépendant sur lequel je siège. Ce comité formule des recommandations au CPNIE afin de les aider dans ce dossier.

En raison du processus de révision du BRI, certaines mesures visant à limiter les impacts découlant de la perte éventuelle de statuts des membres ont été adoptées. J'ai ainsi été impliqué dans la mise en place d'une « déclaration obligatoire » pour tous les membres désirant obtenir de nouveaux services. Avec cette déclaration obligatoire, les membres devront attester ne pas avoir reçu de lettre du BRI ou, s'ils en ont reçu une,

d'assumer les risques et conséquences que pourrait entraîner la perte éventuelle de leur statut.

J'ai aussi accompagné le CPNIE pour le moratoire décrété en février 2025, applicable à tous les membres, afin de suspendre l'attribution de droits d'occupation sur le Nitassinan et de terrain dans la communauté. Ce moratoire vise spécifiquement à éviter que des membres entament la construction d'une résidence ou d'un camp innu-aitun et qu'ils doivent quitter à l'issue du processus de révision du BRI.

Conclusion

Malgré certains enjeux en lien avec la négociation du Traité Petapan et certains dossiers sensibles, je garde un sentiment positif de cette dernière année. Toutes les décisions prises ont permis de protéger et défendre nos droits, nos intérêts et nos membres. C'est donc avec fierté que j'ai pu mettre en œuvre les instructions du CPNIE. Aussi, tous les dossiers relatifs au territoire de la communauté et au projet de société de la constitution d'Essipit sont un phare dans la tempête des décisions et des orientations prises par d'autres gouvernements. Je tiens à remercier le chef, Martin Dufour, les conseillers ainsi que Marc Genest pour leur confiance. Un énorme merci aussi à toute l'équipe des Communications et du Secrétariat pour leur support quotidien.







UNE FORCE TRANQUILLE AU CŒUR DE L'ORGANISATION!

MANON GAGNON
COMMUNICATIONS ET SECRÉTARIAT

Chaque année, la rédaction du rapport annuel nous offre une occasion privilégiée de revisiter les grandes réalisations de l'organisation. Pour la Direction des communications et du secrétariat, bien que les mêmes actions y soient souvent rapportées, cela témoigne de la constance, de la rigueur et de l'indispensable travail de fond que la direction accomplit au quotidien.

Dans les prochaines lignes, vous ne trouverez pas une liste exhaustive de projets, mais dites-vous que pour tous les projets identifiés dans les autres sections de ce rapport, notre direction y a contribué, d'une façon ou d'une autre!

Encore une fois cette année, l'équipe des Communications et du Secrétariat s'est démarquée par son professionnalisme, sa créativité et sa remarquable capacité d'adaptation. Malgré les nombreux défis rencontrés, elle a su répondre présente avec rigueur et engagement.

Soutien administratif

Il importe de rappeler que dans une organisation comme la nôtre, cette direction occupe une fonction névralgique. Si son apport demeure souvent discret, il n'en est pas moins fondamental à la réalisation de notre mission. En assurant un soutien transversal aux directions et en facilitant une circulation fluide et stratégique de l'information, les employés contribuent activement à la mobilisation des équipes et à l'atteinte de nos objectifs collectifs.

Grâce à leur minutie, leur sens du détail et leur efficacité, les membres de la direction garantissent la cohérence, la fiabilité et la fluidité de nos communications internes et externes.

Secrétariat

Fidèle à leur réputation, l'équipe du Secrétariat a mené avec rigueur l'ensemble des tâches administratives: traitement des correspondances, préparation des rapports et des mémoires, gestion des demandes financières et rédaction des avis aux membres. Rien de ce qui est transmis au nom de l'organisation ne passe sans l'intervention diligente du Secrétariat. À cela s'ajoutent les responsabilités liées à la gestion documentaire, au soutien logistique et au respect des échéanciers.

Ce travail essentiel, bien que souvent réalisé dans l'ombre, mérite d'être pleinement reconnu. Il assure la solidité administrative de notre organisation et soutient la qualité des services rendus aux membres.

Communications

L'année 2024-2025 a été marquée par l'arrivée de 2 nouvelles collègues au sein de l'équipe: Jeanne Bouchard, agente rédaction et communication, et Karla Mendoza, conseillère en communication. Leur intégration a apporté un souffle nouveau et a permis d'accroître notre capacité d'action.

Leur contribution a permis de consolider l'équipe, d'intensifier la présence de l'organisation sur ses plateformes numériques, de renforcer la cohérence visuelle de nos outils et d'offrir un appui accru aux directions dans la mise en œuvre de leurs stratégies de communication.

Le Secteur des communications joue un rôle essentiel dans la visibilité, la cohérence et la portée des actions de l'organisation. Il veille à la diffusion d'une information



claire, pertinente et stratégique, tant à l'interne qu'à l'externe, en assurant la gestion des outils, la coordination des relations avec les médias et le lien avec les membres.

Par son expertise et sa capacité d'adaptation, le secteur contribue au rayonnement de l'organisation et au renforcement de ses liens avec l'ensemble de ses publics.

Bien que le projet de refonte complète du site Web du CPNIE ait été reporté, l'équipe a poursuivi l'entretien du site Web actuel, en assurant des mises à jour régulières et en veillant à l'accessibilité de l'information.

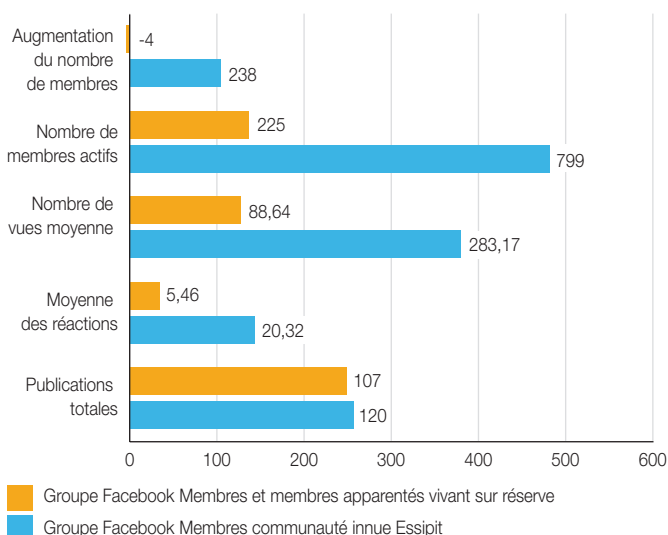
L'année 2024-2025 a été riche en actions et en défis. Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance envers l'ensemble de l'équipe de la Direction communications et secrétariat: Suzie Gagnon, Kim Moreau, Mélissa Ross, Catherine Tremblay, Caroline Dubé, Nadia April, ainsi que nos nouvelles collègues Jeanne Bouchard et Karla Mendoza. Votre professionnalisme, votre rigueur et votre implication constante font de vous toutes un pilier incontournable du CPNIE.

Mamu, nous avons bâti les fondations d'une année tournée vers la collaboration, l'innovation et l'excellence.

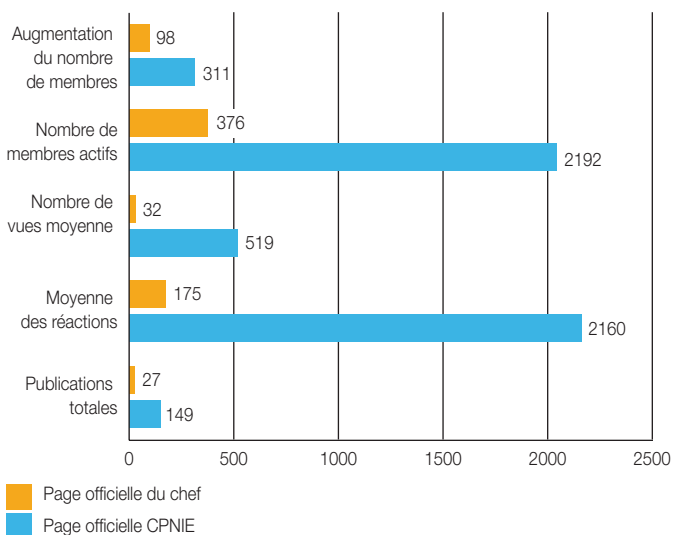
Tshinashkumitinau!



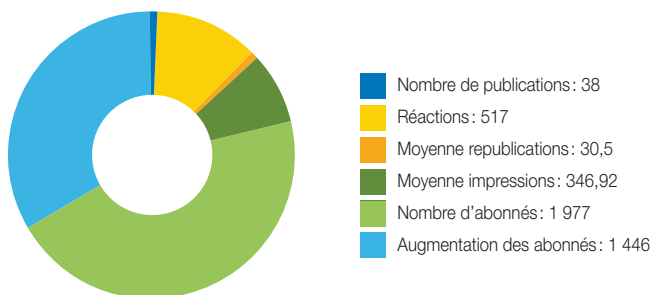
STATISTIQUES ANNUELLES GROUPES FACEBOOK 2024-2025



STATISTIQUES ANNUELLES PAGES FACEBOOK 2024-2025



STATISTIQUES ANNUELLES LINKEDIN 2024-2025



OSEZ RÊVER



OSEZ RÊVER



ESSIPIT



FAIRE VIVRE LA CULTURE À ESSIPIT

MARIE-EVE B. THÉRBERGE
PATRIMOINE ET CULTURE

Bien qu'encore jeune, la Direction patrimoine et culture est maintenant bien en place. De nombreuses activités ont été offertes au cours de la dernière année et l'équipe en a tout autant, sinon plus encore, sur la table à dessin en prévision de la prochaine année. C'est toujours avec la même motivation que nous continuons à remplir le mandat qui nous a été confié, soit celui de favoriser la connaissance, la protection, la mise en valeur, la promotion et la transmission de la culture et du patrimoine d'Essipit dans l'objectif de renforcer la fierté et le sentiment d'appartenance des membres et de faire rayonner la communauté.

Un bel ajout à l'équipe

En août 2024, Sophie Boulianne s'est jointe à l'équipe en tant qu'éducatrice à la culture (en milieu scolaire et communautaire). Son arrivée était très attendue considérant que le poste était vacant depuis le mois de janvier 2024, forçant l'interruption du cours de culture innue jusqu'à la fin de l'année scolaire. Grâce à cette nouvelle ressource, le cours de culture innue a pu reprendre dès la rentrée des classes à l'automne 2024, au grand plaisir de tous. Il n'aura fallu que de quelques semaines pour que Sophie s'habitue à ses nouvelles fonctions et propose une panoplie d'idées pour favoriser l'apprentissage de la culture à ses élèves. Parmi les gros projets, notons le projet Aishinnu, mené en collaboration avec 2 médiatrices culturelles du Musée national des beaux-arts du Québec. Le projet consiste en une réinterprétation d'œuvres d'art, qui aboutira, au terme du processus, à une exposition à laquelle tous les membres seront conviés. En plus du cours de culture innue dont elle a la responsabilité, Sophie tient

également un rôle pour la transmission de la culture au sein de la communauté.

À cet effet, elle participe depuis son arrivée aux journées de transmission culturelle et à la sortie culturelle des enfants, offre des ateliers au CPE La Giroflée, en plus de prendre part aux événements organisés par la Direction patrimoine et culture. Sans aucun doute, son arrivée dans l'équipe est un atout majeur! Ses fonctions et ses aptitudes complètent à merveille celles de l'agente de développement culturel, Johanne Bouchard, et celles de Michel Canapé, artisan. C'est notamment grâce à ce dernier que des habitations traditionnelles sont installées chaque été sur les sites de la communauté (Manakashun, condos Natakam, parc Tshishennu et site des Cayes).

La culture sous toutes ses formes

Grâce au dynamisme de l'équipe, une diversité d'ateliers, d'activités, de sorties et d'événements a été offerte au cours de la dernière année.

Ateliers

En 2024-2025, 40 ateliers ont été offerts par Johanne Bouchard et divers artistes invités. Parmi ceux-ci, les populaires soirées d'artisanat du lundi ont permis de créer : boules de Noël perlées, médaillons, mocassins et mitaines.

Par ailleurs, en février, des après-midis tricot ont rassemblé débutants et initiés. Tout au long de l'année, des ateliers variés ont aussi été proposés, notamment la confection de parkas traditionnels, mocassins



attikameks, jupes à rubans, tuques innues, boucles d'oreilles ainsi que des initiations à la fabrication de mouches à pêche et à l'aquarelle. Certains ateliers, très populaires, ont parfois été répétés ou le seront l'an prochain.

Comme l'an dernier, nous invitons les membres à nous faire part de leurs suggestions. Si vous souhaitez la tenue d'un atelier particulier, n'hésitez pas à nous en parler!

Activités

Au cours de la dernière année, plusieurs activités ont été offertes, notamment 7 journées de transmission culturelle pour les enfants de 5 à 12 ans lors des journées pédagogiques. Très populaires, ces journées thématiques (pêche blanche, contes et légendes, milieu marin, etc.) jumelaient apprentissages et jeux extérieurs. Instaurées temporairement, elles s'inscrivent désormais dans l'offre culturelle jeunesse.

D'autres activités ponctuelles ont aussi été proposées :

- ✿ Un atelier culturel au camp de jour.
- ✿ La projection du film *Atikʷ, gardien du territoire*.
- ✿ Un atelier de décoration de citrouilles.
- ✿ Une journée d'activités hivernales durant la relâche.
- ✿ Une démonstration d'archéologie au Centre Manakashun dans le cadre du Mois de l'archéologie.
- ✿ Deux distributions communautaires (caribou, orignal, flétan).
- ✿ Distribution de chandails oranges aux enfants d'âge scolaire dans le cadre la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation.

Les membres sont invités à proposer de nouvelles idées pour la prochaine année!

Événements et sorties

Dans le but d'enrichir l'offre culturelle, les membres ont pu visiter le Pow Wow de Pessamit et assister à la pièce *Kukum* à Chicoutimi, les 2 sorties ont été très appréciées. Les adolescents ont, quant à eux, participé à la sortie annuelle au Lac Loup axée sur innu-aitun (chasse, tir à l'arc, trappe, etc.).

Plusieurs événements rassembleurs ont également ponctué l'année :

- ✿ JNA : (21 juin 2024) : repas communautaire, exposition des créations issues des ateliers et spectacle du groupe Petapan.

- ✿ Fin de semaine culturelle et communautaire : repas, jeux, spectacle musical, DJ et brunch au CCM – une seconde édition est prévue en 2025.

- ✿ 5 à 7 de fin d'été : ambiance festive avec maïs, hot-dogs et musique du groupe Ka Manitushit.

- ✿ Makushan de loup-marin et de crabe.

Ces événements rassembleurs seront reconduits et bonifiés. De plus, de nouvelles activités, adaptées à tous les groupes d'âge, sont également en préparation pour l'an prochain.

Projets et collaborations

À l'automne dernier, un projet en lequel l'équipe croyait beaucoup a vu le jour : l'ouverture d'une bibliothèque pour les membres de la communauté. Cette dernière, située au Centre Manakashun, a été développée avec la collaboration du Réseau BIBLIO Côte-Nord. La littérature autochtone y est mise de l'avant, mais les rayons contiennent également plusieurs livres de tous genres et pour tous les goûts. N'hésitez surtout pas à venir en profiter!

Parlant de livre, un projet a débuté dans les derniers mois avec la collaboration de l'anthropologue Denis Brassard afin de rédiger un livre sur l'histoire d'Essipit, de la préhistoire à aujourd'hui. Ce projet qui demandera entre 3 et 5 années de travail, permettra à tous les membres qui le souhaitent, de mieux connaître leur histoire et ce qui a fait de la communauté d'Essipit ce qu'elle est aujourd'hui.

Dans un même ordre d'idées, afin de mettre en valeur et de faire connaître notre culture, le dépliant « À la découverte des Innus d'Essipit », disponible dans nos différentes entreprises, a été mis à jour. Un aperçu de l'histoire de la communauté y est présenté tout comme différents mots traduits en innu-aimun et une carte des Nations autochtones du Québec.

Conseils d'administration et comités

En plus de l'offre culturelle destinée aux membres, la Direction patrimoine et culture a également la responsabilité de représenter le CPNIE au sein de plusieurs comités et conseils d'administration. Nous sommes toujours présents au conseil d'administration du Centre Archéo Topo, dont l'année a été marquée par le départ à la retraite de M^{me} Joëlle Pierre, directrice générale depuis 20 ans, et par l'arrivée de



M. Jean-Sébastien Naud à la tête de l'organisme. Du côté d'Archéo-Mamu Côte-Nord, notre implication a pris fin en raison de la faillite de l'organisme. La situation financière a forcé le conseil d'administration à prendre la difficile décision de mettre fin aux activités d'Archéo-Mamu Côte-Nord à la suite d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 2 avril 2024. De son côté, notre implication au sein du conseil d'administration de l'Institut Tshakapesh se poursuit. Il s'agit d'un organisme très important pour la connaissance, la diffusion et la mise en valeur de la culture innue.

Côté comités, nous continuons notre implication au sein de la Commission des arts et de la culture de la MRC HCN, du comité régional des langues ancestrales et du comité Recherche en patrimoine de l'Institut Tshakapesh. Nous collaborons également avec les équipes du Géoparc de Charlevoix, de l'Espace Hubert-Reeves et de la Pointe-aux-Alouettes. Ces différentes implications nous permettent de nous tenir informés, d'offrir notre contribution et d'assurer la place qui nous revient au sein des différents projets qui se développent sur notre Nitassinan.

Consultations

Cette année, nous avons reçu 3 avis de consultation archéologique par le ministère de la Culture et des Communications en lien avec le Nitassinan. Les projets consistaient à des travaux de recherches archéologiques dans la Réserve faunique des Laurentides, un projet de fouilles et de recherche académique par l'UQAC sur le territoire de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis ainsi qu'une surveillance archéologique aux dunes de Tadoussac. Nous avons également été consultés par la CTQ pour la reconnaissance de toponymes sur le territoire ou la validation de différents noms de lieux existants.

Conclusion

La dernière année a été très motivante pour la Direction patrimoine et culture. Avec l'arrivée de Sophie dans l'équipe, nous avons pu consolider et développer différents projets et la liste d'idées ne fait que s'allonger! De plus, jusqu'à maintenant, nous sommes très heureux de voir que les membres répondent favorablement à nos différentes propositions. Un grand merci à vous de participer comme vous le faites à nos activités! Chaque fois, c'est une grosse dose de motivation pour toute l'équipe. Parlant de cette équipe, merci à Johanne Bouchard, Sophie Boulianne et Michel Canapé pour tout le travail accompli. Une belle équipe remplie de talent et motivée à faire vivre la culture à Essipit. C'est réellement un immense plaisir de travailler avec vous chaque jour. Un merci spécial également à l'équipe des Loisirs et vie communautaire ainsi qu'aux gardiens du territoire: votre collaboration est précieuse pour la réussite de nos projets.

Tshinashkumitinau!







RENFORCEMENT DE NOTRE SERVICE DE POLICE

DAVE LAUNIÈRE
POLICE ESSIPIT

Kuei Essipiunnuat,

J'ai le plaisir de vous présenter le bilan des activités du Service de police Essipit pour l'année 2024-2025: une année au cours de laquelle les espoirs évoqués dans le rapport annuel de l'an dernier se sont traduits par des engagements fermes et des promesses concrètes de la part des deux paliers de gouvernement. Vous trouverez dans ce rapport diverses statistiques permettant d'en apprendre davantage sur les interventions réalisées par les policiers au cours de la dernière année, mais également la conclusion d'une entente de financement qui s'est traduite par l'ajout d'effectifs, l'augmentation de notre offre de services et la sécurisation de notre communauté.

Au début de l'été 2024, nous avons entamé un processus de négociation avec la Sécurité publique du Canada et celle du Québec afin de modifier notre entente de financement qui vient à terme en 2028. Ce processus s'inscrit dans le cadre d'une démarche ayant pour objectif de stabiliser les corps de police autochtones au Québec afin de sécuriser la population des diverses communautés. Les populations autochtones ont le droit d'être protégées au même titre que tous les citoyens québécois.

Les grandes lignes de cette nouvelle entente sont les suivantes :

- ✿ Une offre de services plus professionnelle et concurrentielle aux organisations policières québécoises.
- ✿ Une augmentation des effectifs.
- ✿ Une augmentation de la couverture policière sur le territoire.

- ✿ Des conditions de travail équitables.
- ✿ Une meilleure structure organisationnelle.

Tous ces ajouts feront en sorte que notre service policier sera mieux outillé pour répondre aux différentes interventions. Il s'agit d'un grand pas vers l'avenir. Je me permets de rêver qu'un jour, les jeunes de la communauté aspireront à joindre l'équipe de la Police Essipit.

Voici nos projets pour la prochaine année :

- ✿ Embaucher plus d'effectifs.
- ✿ Mettre en place une structure organisationnelle qui répondra mieux aux nouvelles normes et aux besoins de la communauté.
- ✿ La construction d'un nouveau poste de police devrait également débuter au cours de l'été 2025.

Finalement, la Police Essipit a toujours mis l'accent sur un service dit communautaire. Ce volet ne sera certainement pas oublié, il sera même amélioré, car nos façons d'être et d'agir ont toujours été orientées vers une approche communautaire qui prend au sérieux le bien-être des membres de la communauté.

Conclusion

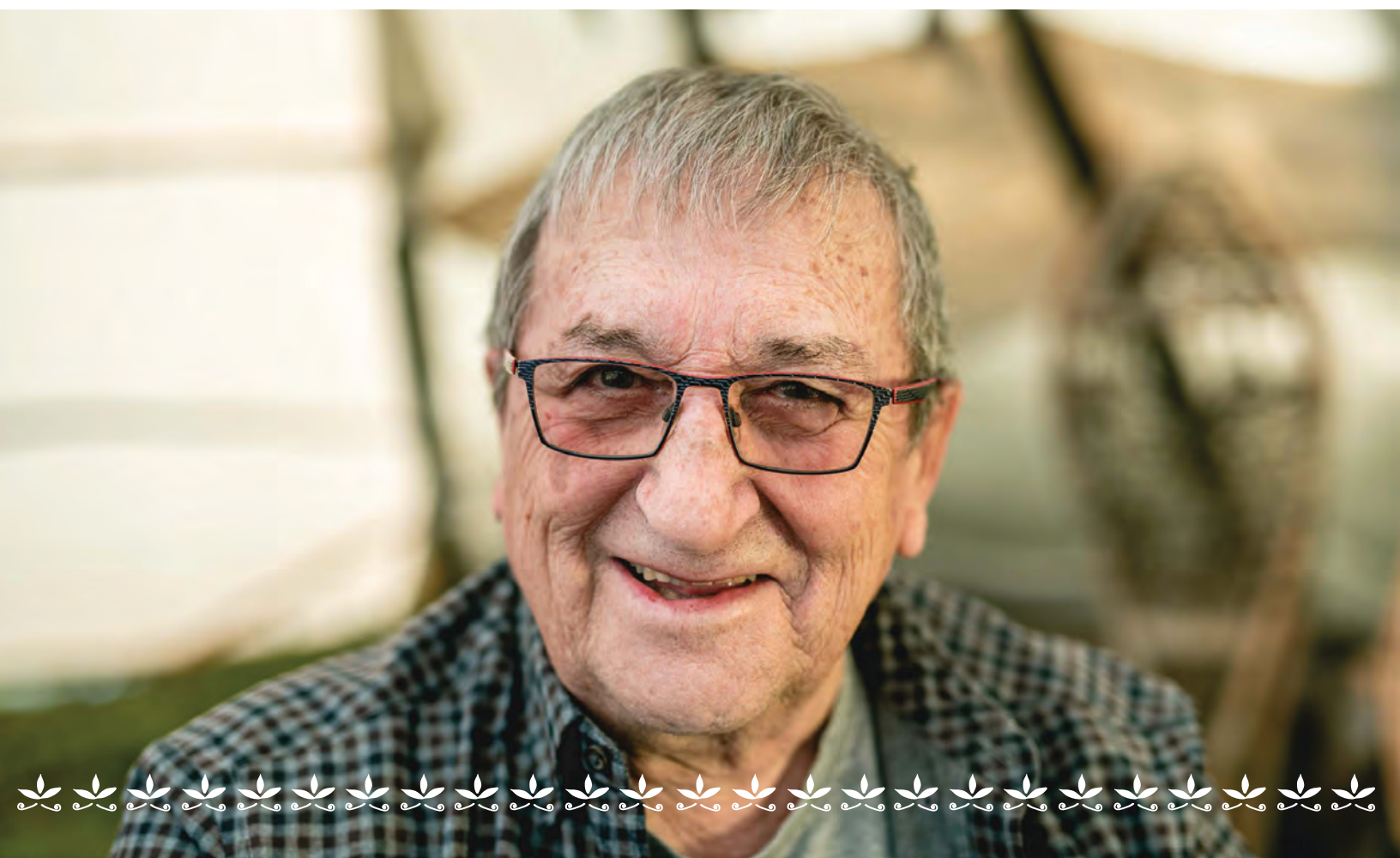
Je suis très fier de l'évolution de cette organisation, je profite de l'occasion pour remercier tous les membres du service policier pour leur soutien et leur engagement.

Au nom des membres du Service de police Essipit, je remercie le CPNIE pour l'appui et la confiance qu'il témoigne envers notre équipe. Je remercie également la population pour le soutien qu'elle nous apporte quotidiennement dans l'exercice de nos fonctions.



C'est notamment grâce à la bonne collaboration de la population et à celle de nos partenaires que nous pouvons accomplir notre mission. Je tiens à rappeler que pour toutes questions relatives aux activités policières ou pour transmettre de l'information aux policiers, vous pouvez communiquer avec nous au 418 233-2037. Toute information sera traitée de façon confidentielle.

STATISTIQUES D'INTERVENTIONS 2024-2025







CONSOLIDATION ET PROTECTION AU CŒUR DE L'ANNÉE 2024-2025

MICHAEL ROSS
DÉVELOPPEMENT ET TERRITOIRE

L'année 2024-2025 fut consacrée à la consolidation de dossiers à la fois économiques, territoriaux, sociaux et environnementaux. De plus, les batailles juridiques et constitutionnelles avec le Québec se poursuivent! Quelques dossiers ont bien sûr reçu une attention particulière.

En développement économique, nous avons concentré nos efforts sur la consolidation de projets en cours sur le Nitassinan, dans une approche stratégique alliant développement économique et respect de l'environnement. Nous avons su saisir les opportunités et investir dans des initiatives structurantes, comme l'acquisition d'actions dans l'entreprise Aquaculture l'Indigène. L'accent a également été mis sur la négociation d'ententes majeures, notamment dans le secteur énergétique, afin de poursuivre nos efforts à garantir des retombées positives à long terme pour notre population et pour les générations futures.

Parmi les projets phares figure Nutinamu-Chauvin, un partenariat stratégique avec Hydro-Québec et la MRC du Fjord-du-Saguenay pour le développement potentiel d'un parc éolien pouvant aller jusqu'à 1 000 MW. Ce projet marque une avancée significative vers une gouvernance territoriale partagée et un développement respectueux des valeurs innues. D'autres initiatives, comme le suivi des impacts de l'exploration minière ou la gestion des terrains attribués par le MDN, montrent notre engagement constant à nous affirmer, autant sur notre Nitassinan ainsi que sur celui de la PSO.

Du côté territoire, l'année fut marquée par de beaux projets de nos équipes, mais aussi par un entêtement répété de la part du gouvernement du Québec dans les dossiers de consultation et d'accommodement. Malgré l'obligation légale issue du jugement du 21 juin 2024, le gouvernement du Québec ne respecte toujours pas pleinement ses devoirs de consultation envers notre Première Nation et celle de Mashteuiatsh dans le dossier du caribou forestier. Les discussions engagées sont infructueuses et la proposition gouvernementale néglige à la fois nos droits et les impératifs écologiques. De plus, malgré notre participation active à la réforme du régime forestier, le processus mené par le gouvernement du Québec manque de transparence et de consultation réelle, ce qui va à l'encontre de nos droits constitutionnels. Nous dénonçons une volonté politique d'exclure les Premières Nations de la coconstruction, au détriment de nos territoires, de notre culture et de l'innu-aitun.

Sur une note beaucoup plus positive, et dans la poursuite de nos actions de protection, l'année a aussi été marquée par plusieurs projets d'acquisition de connaissances écologiques grâce à de multiples partenariats. Des projets de suivi et de restauration d'habitats ont été réalisés, incluant des études sur les faunes terrestre et marine.

De plus, plusieurs démarches ont été entreprises pour pérenniser et étendre les aires protégées, comme la poursuite de notre gouvernance sur la réserve de biodiversité Akumunan, l'adhésion au projet pilote de la vallée de la rivière Sainte-Marguerite, et le dépôt



officiel du projet d'aire protégée Essipiunnu-Meshkanau. Ces actions témoignent d'un engagement profond pour la conservation du Nitassinan afin de laisser aux générations futures un territoire en santé pour leurs pratiques innu-aitun.

Ce ne sont là que quelques exemples des différentes initiatives de notre direction. J'aurais certainement pu en nommer d'autres, mais je vous laisse le soin de prendre connaissance de nos réalisations de 2024-2025, en consultant le texte ci-dessous.

Secteur développement

Subventions et financements pour le développement

Le financement reste un élément essentiel pour soutenir nos projets et nos actions. En 2024-2025, nous avons pu bénéficier de subventions substantielles. SAC nous a accordé des aides financières totalisant près de 141 450 \$ tandis que le SRPNI a contribué avec une enveloppe totale de 839 900 \$ afin de nous permettre de développer des projets. L'un des dossiers marquants cette année est le développement d'un partenariat dans une entreprise spécialisée en aquaculture, un projet porteur axé sur l'élevage d'alevins, qui s'inscrit dans notre volonté de diversifier nos investissements en plus de soutenir l'entrepreneuriat autochtone. Ces subventions ont également contribué de manière importante à l'amélioration de nos infrastructures telles que le stationnement du Centre administratif et les entrepôts du CPNIE.

Négociations d'ententes

L'une des priorités de la dernière année a été la négociation d'ententes relatives à des projets d'envergure, notamment dans les secteurs énergétiques et miniers. Ces ententes sont cruciales, car elles déterminent les termes de notre collaboration avec des promoteurs tout en veillant à la protection de nos droits et de notre territoire ainsi qu'à l'obtention de retombées économiques significatives à long terme pour notre Première Nation.

Nutnamu-Chauvin

La signature de l'entente Nutnamu-Chauvin a eu lieu en janvier 2024 lors d'une conférence de presse. Le secteur sélectionné pour le projet a démontré un fort potentiel de développement et la zone a été déterminée par un travail collaboratif entre les partenaires et notre communauté.

Bien que ce projet en soit encore à ses premières étapes, cette entente représente une phase importante dans notre engagement à participer activement aux projets structurants qui prennent place sur notre Nitassinan. Elle s'inscrit pleinement dans notre vision d'un développement économique durable, en harmonie avec nos valeurs, notre territoire et notre volonté de bâtir un avenir prospère pour notre Première Nation.

Secteur minier

Nous avons intensifié nos démarches afin de nous assurer que les projets d'exploration et d'exploitation minière respecteront nos valeurs, nos droits et nos priorités.

Le développement minier peut représenter une opportunité économique significative, mais il comporte aussi des risques importants pour l'environnement ainsi que pour notre mode de vie. C'est pourquoi il est essentiel que nous soyons pleinement impliqués, dès les premières étapes des projets, et que nous puissions nous assurer qu'ils bénéficient de suivis étroits. D'ailleurs, à la suite de la valorisation des minéraux critiques et stratégiques par le Québec, il demeure important de suivre les effets potentiels de l'exploration de ces minéraux sur Nitassinan. Les récentes modifications à la *Loi sur les mines* ont aussi mené à plusieurs changements sollicitant davantage notre secteur notamment avant le début de travaux d'exploration à impact.

Namunashu

Le projet du parc éolien Rivière-du-Moulin a généré des contributions volontaires de 156 022,66 \$ pour notre communauté. Toutefois, l'année a été fortement impactée par des conditions climatiques moins favorables, notamment des périodes de vents faibles, ce qui a eu une influence directe sur la performance énergétique du parc. Également, par mesure de prudence, un fonds de réserve a dû être créé afin de nous prémunir contre un bris majeur pouvant survenir sur le parc. Cette décision vise à assurer la pérennité du projet en anticipant des coûts imprévus liés à l'entretien ou à la réparation du parc.

Terrains du MDN

Mashteuiatsh, Pessamit et Essipit ont travaillé à déterminer la juste répartition des 2,3 ha de terrains qui nous ont été attribués par le MDN. Ceux-ci sont situés à Sainte-Foy, dans la ville de Québec, sur notre Nitassinan commun. Se trouvant dans un secteur stratégique près du boulevard Hochelaga, ces terrains



représentent une opportunité majeure de développement socioéconomique pour nos communautés. En ce sens, leur juste répartition était une priorité pour nous.

Accompagnement des membres et promotion de l'entrepreneuriat

Le service de développement économique a continué d'accompagner nos membres dans leurs projets entrepreneuriaux. Ce soutien a pris différentes formes : conseils personnalisés, formations, accompagnements pour la recherche de financements et mises en relation avec des partenaires d'affaires potentiels.

Partenariats régionaux

Tout au long de l'année, nous avons poursuivi notre engagement dans les partenariats régionaux, notamment avec des acteurs de la HCN. Ces partenariats ont permis d'échanger des expertises et de développer de nouvelles synergies économiques.

Nous avons notamment travaillé sur des initiatives visant à promouvoir l'entrepreneuriat autochtone dans la région et à renforcer nos relations avec les entreprises locales.

Secteur territoire

Consultations – bilan

2024-2025 fut l'une des plus grosses années jamais enregistrées en termes de consultations provenant des gouvernements provincial et fédéral, avec un nombre total de 255. Les rencontres avec les ministères, les agences gouvernementales et les comités de concertation autant du côté du Québec que du Canada se chiffrent à 117. Le tableau suivant présente les détails de ces informations par gouvernement, par ministère et par entente de financement.

	CONSULTATIONS ET MOBILISATIONS	RENCONTRES
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC		
SRPNI FIA IV - Soutien à la consultation	198	47
MRNF PPA - Aménagement durable des forêts	37	34
MRNF PAMVTP	2	8
GOUVERNEMENT DU CANADA		
AEIC Évaluation régionale du Saint-Laurent (mobilisation)	1	8
Ministères fédéraux – Aires protégées Initiative fédérale sur la consultation Ententes de remboursement avec les aires protégées	10	6
Transports Canada PPO – Initiative connaissance améliorée de la situation maritime PPO – Initiative sur les effets cumulatifs de la navigation	4	11
MPO Initiative de planification spatiale marine PPA sur les habitats	3	4



Consultations provinciales

Les consultations spécifiques aux plans d'aménagement forestier sont toujours les plus nombreuses et nous proviennent du MRNF. Ce même ministère a généré la majorité des consultations encadrées par l'entente avec le SRPNI.

Ces consultations touchaient principalement des émissions de droits fonciers (baux de villégiature) ainsi que des autorisations pour des projets de construction de chemins et de sentiers, ou d'exploitation de bancs d'emprunt (sable et gravier).

Par ailleurs, les consultations provenant du MELCCFP portaient principalement sur diverses modifications de lois et de règlements en matière d'environnement, d'espèces menacées ou vulnérables et de gestion sur la faune, ainsi que sur l'émission de baux et de droits d'occupation de chalets, de campings, d'hébergements commerciaux ou communautaires en territoires fauniques structurés (zecs ou pourvoies).

De plus, tout au long de l'année, nous avons continué de prendre part aux Tables régionales de la faune dans le but de faire valoir nos droits et nos intérêts dans les modifications apportées à la réglementation, comme celle relative à la pêche récréative du saumon atlantique en novembre 2024.

Le 21 juin 2024, la Cour supérieure a rendu un jugement établissant la nécessité pour le gouvernement du Québec de consulter et d'accommoder notre Première Nation et celle de Mashteuiatsh dans le cadre de la stratégie de rétablissement du caribou forestier. À la suite de ce jugement, des réunions ont débuté en octobre 2024. Bien qu'elles aient toujours lieu, les résultats ne sont guère concluants jusqu'à présent. Pourtant, elles ont pris une grande part de notre charge de travail de cette année.

Le processus d'évaluation environnementale portant sur le projet éolien des Neiges – Secteur Charlevoix est arrivé à terme à la fin de l'hiver 2025. Nous avons assisté aux séances publiques en ligne du BAPE incluant les questions du public et des commissaires ainsi que les réponses du promoteur et des ministères experts. Un tel suivi nous a permis de rédiger un mémoire en réponse conjointement avec Mashteuiatsh. Afin de confirmer leurs efforts dans la prise en compte de nos réflexions, une optimisation finale du projet (choix du type d'éoliennes et emplacement par rapport à l'habitat du caribou et de la grive de Bicknell) nous a été présentée par les promoteurs.

Dans le cadre du suivi du Plan Nature 2030 du MELCCFP, nous avons été conviés à participer à l'élaboration des indicateurs de suivi de conservation de la biodiversité. Nous avons participé aux différents comités organisés à ce jour. Chacun d'entre eux regroupe plusieurs cibles du Cadre mondial de la biodiversité tout en les adaptant au contexte québécois et aux données disponibles. Tout cela est issu d'un travail collaboratif entre la communauté scientifique, la société civile et les communautés autochtones du Québec. Ces consultations sont d'un intérêt particulier pour Essipit, car elles touchent directement notre projet Essipiunnu-Meshkanau, mais aussi l'accès à la nature sur le Nitassinan.

L'important exercice de révision des PRDTP - volet récréotouristique s'est poursuivi cette année avec le MRNF. Les PRDTP encadrent la planification et le développement de la villégiature privée, de l'hébergement commercial et communautaire en forêt et des sentiers récréatifs. Deux consultations et 8 rencontres ont eu lieu sur différents comités de travail avec les ministères responsables, les MRC et les différents acteurs concernés.

Nous tenions à nous assurer que les PRDTP respectent nos droits et intérêts, l'environnement, la faune et les habitats fauniques.

Régime forestier

Dans la foulée des feux de forêt majeurs de l'été 2023, le MRNF a entrepris une révision de la façon dont nos forêts sont gérées. Cela a mené à des discussions provinciales appelées TRAF, auxquelles nous avons activement participé. C'est en avril 2024 que nous avons officiellement déposé nos commentaires par écrit. Puis, en juin 2024, la ministre du MRNF, M^{me} Maïté Blanchette Vézina, a publié un résumé des TRAF et a, par le fait même, confirmé son intention de modifier le régime forestier actuellement en vigueur.

Le MRNF a ensuite partagé ses propositions plus précises pour moderniser ce régime en novembre 2024 et nous avons fourni nos premières réactions en décembre. Cependant, nous ainsi que d'autres Premières Nations, avons rapidement soulevé des préoccupations importantes sur la manière dont cette supposée consultation se déroulait. Nous avons exprimé nos critiques dans une lettre conjointe avec Mashteuiatsh, soulignant l'absence d'une consultation véritable et approfondie, le manque de suivi à nos questions et les délais trop courts pour étudier sérieusement les propositions présentées.



Des rencontres particulières ont eu lieu les 28 janvier et 14 mars 2025 entre notre chef, celui de Mashteuiatsh ainsi que la ministre Blanchette-Vézina et son équipe. Un point de désaccord majeur est survenu lorsque la ministre a évoqué des règles parlementaires pour justifier l'impossibilité de nous consulter sur le texte même du projet de loi avant qu'il ne soit déposé. Les 2 conseils ont contesté cette position à maintes reprises. En effet, nous croyons qu'il ne s'agit pas d'une réelle contrainte issue du processus parlementaire, mais plutôt d'un choix politique de ne pas nous consulter adéquatement en amont, surtout considérant le fait que même les guides du gouvernement du Québec prévoient la consultation des Premières Nations lors de l'élaboration de lois. Nous avons rappelé notre droit constitutionnel à être consultés et accommodés, dans le respect de la relation de nation à nation et dans une perspective de coconstruction de ce qui nous concerne.

Malgré les assurances données par la ministre concernant l'importance de notre consultation et du suivi, un manque de transparence de la part du MRNF persiste et nous inquiète grandement. Nous craignons les impacts potentiels que cette modernisation du régime forestier pourrait avoir sur nos droits ancestraux, sur notre culture et sur la pérennité de nos pratiques traditionnelles qui sont au cœur de l'innu-aitun. Le projet de loi sera déposé au printemps 2025, et nous resterons à l'affût de cette importante réforme.

Consultations fédérales

Un chantier sur les effets cumulatifs du transport maritime est amorcé depuis l'automne 2024 par le biais de l'AEIC. Des séances d'information publiques ont été tenues en virtuel en mars 2025. Cette démarche d'évaluation régionale du Saint-Laurent n'évalue pas une seule proposition de développement, mais les effets potentiels de multiples développements et activités (passés, actuels et futurs) dans une région géographique donnée.

Nous travaillons conjointement avec d'autres Premières Nations intéressées et réfléchissons comment nous pouvons nous impliquer, particulièrement dans le contexte de la panne du porte-conteneurs MSC Sao Paulo V qui a eu lieu devant notre communauté en 2024, et dans un contexte d'augmentation du transport maritime.

Innu-aitun et protection du territoire

La mise à jour de la gouvernance en matière d'innu-aitun s'est poursuivie en 2024-2025. Quelques présentations, de celle toujours en vigueur, ont également eu lieu pendant l'année, auprès de certains paliers gouvernementaux. La connaissance de nos règles a toujours permis un respect de notre gouvernance en matière d'innu-aitun de la part des gouvernements.

Du côté occupation et utilisation du territoire, le tableau suivant démontre le nombre de demandes de camps traité ainsi que les montants remis dans le cadre des Programmes d'aide innu-aitun et vie active. À titre de rappel, le volet 1 permet aux membres dont le camp est terminé et conforme aux règles d'obtenir une aide financière pouvant aller jusqu'à 5 000 \$. Pour le volet 2, qui en est à sa 2^e année, il s'agit d'une aide financière permettant aux membres de la communauté d'acquérir des équipements pour la pratique d'activités traditionnelles et sportives.

Demandes de camps	21
Programme d'aide innu-aitun – Volet 1 (occupation)	12 500 \$
Programme d'aide innu-aitun – Volet 2 (innu-aitun et vie active) <i>(Augmentation de 3 % comparativement à l'an dernier)</i>	11 400 \$

En raison de leur succès, les activités communautaires pour des fins de distribution aux aînés de la communauté ont été reprises encore une fois cette année! Ce sont 37 canards, chassés par notre équipe, et 63 homards, prélevés à partir de notre permis de pêche exploratoire, qui leur ont été remis. Malheureusement, l'état des glaces et la météo ont empêché nos chasseurs de loup-marins de prélever la quantité nécessaire pour une distribution. Il a tout de même été possible d'avoir un minimum de loup-marin pour la tenue d'un Makushan de mise en valeur de cette viande, organisé par la Direction patrimoine et culture.

D'ailleurs, plusieurs belles collaborations avec cette direction ont permis à certains membres de notre équipe, notamment les gardiens du territoire, d'aller à la rencontre des jeunes pour leur parler d'innu-aitun ainsi que de nos projets d'acquisition de connaissances.



À ce sujet, l'année 2024-2025 a été riche en acquisitions de données, qu'elles soient terrestres ou maritimes, floristiques ou fauniques. Nos partenariats et collaborations (Parcs Canada, Comité ZIP de la Rive Nord de l'Estuaire, OBV HCN, etc.) nous ont offert bon nombre d'opportunités!

Parmi celles-ci, on retrouve notamment un suivi des herbiers de zostère et du homard d'Amérique, des pêches expérimentales dans le fleuve Saint-Laurent, un prélèvement de mye commune pour une étude écotoxicologique, la pose de stations acoustiques pour répertorier la grive de Bicknell, un suivi annuel des oiseaux marins, l'entretien de notre réseau de nichoirs pour les garrots d'Islande, l'installation de caméras vigiles pour repérer des caribous forestiers et des prélèvements d'insectes.

Pour quelles raisons faisons-nous autant de projets? Pour connaître notre Nitassinan et ses ressources, pour être à l'affût d'éventuels changements et être proactifs face à ceux-ci, pour documenter et protéger des secteurs d'importance, tels que nos aires protégées existantes et à venir ainsi que nos pourvoies.

À ce propos, nous avons poursuivi notre mandat concernant la réserve de biodiversité Akumunan, pour laquelle nous avons signé une 2^e entente avec le MELCCFP à la fin de 2023-2024 pour une durée de 3 ans. Comme nouveauté, la réserve de biodiversité de la Vallée-de-la-Rivière-Sainte-Marguerite a été retenue pour être l'un des 5 projets pilotes du volet récréotouristique durable dans les aires protégées du ministère du Tourisme. C'est avec fierté que nous serons porteurs de ce projet et que nous y travaillerons en étroite collaboration avec la MRC du Fjord-du-Saguenay pour les 3 prochaines années. Notre projet d'aire protégée et de conservation autochtone, Essipiunnu-Meshkanau, signifiant le sentier de l'Innu d'Essipit, a été déposé formellement en octobre 2024 dans le cadre de l'appel de projets du MELCCFP. Bien que le projet ait été déposé au gouvernement, le travail continue, que ce soit au niveau de la réflexion sur le zonage interne de l'aire protégée et son statut éventuel, de la représentation auprès des différents intervenants ainsi que des communications et consultations autour du projet.

Ces aires protégées, nos pourvoies, la partie maritime de notre Nitassinan et la Pointe sauvage sont des territoires où la présence de notre équipe, particulièrement celle des gardiens du territoire, est accrue en raison de leur sensibilité et de leur importance

pour notre culture, notre économie et la biodiversité de notre territoire. À ces endroits, nous assurons un service de patrouille, de surveillance, de sensibilisation et d'éducation.

Conclusion

L'année 2024-2025 témoigne de notre volonté constante de bâtir un développement socioéconomique solide, tout en protégeant notre territoire et en valorisant notre culture. Nos efforts visent à maintenir un juste équilibre entre le développement, le respect de nos droits et la préservation de l'environnement. Malgré les défis persistants dans nos relations avec le gouvernement du Québec, notre engagement envers une gouvernance forte et cohérente de notre territoire demeure entier. Je tiens à remercier chaleureusement toute l'équipe pour son travail rigoureux et son dévouement au service de notre Première Nation.







SAINE GESTION ET EFFICACITÉ

MYRIAM CHAMBERLAND
FINANCES

La Direction des finances termine une autre année bien occupée. Le travail d'équipe a été au rendez-vous et représente certainement la clé de notre réussite. Nous avons maintenu les bonnes pratiques et continué d'assurer une saine gestion financière de la communauté.

Amélioration

Cette année, nous avons mandaté Raymond Chabot Grant Thornton pour acquérir un outil permettant d'offrir un suivi budgétaire fiable et adapté à notre organisation nous permettant ainsi d'assurer un suivi des projets en temps réel. Cet outil sera mis en œuvre au cours de la prochaine année financière.

Continuité

L'implantation du logiciel de gestion des actifs a été effectuée l'an dernier et notre direction en fait l'utilisation depuis le mois d'avril 2024. Après un an, je peux vous assurer que toute l'équipe a travaillé extrêmement fort à ce que cette implantation soit une réussite. La mise en place d'un tel outil peut occasionner des désagréments et représente inévitablement un défi. La solidité de notre équipe nous a toutefois permis de réussir l'intégration du logiciel avec succès. De plus, au cours de la prochaine année financière, nous poursuivrons notre collaboration avec l'équipe de gestion des actifs pour finaliser l'implantation de ce système et pour nous assurer de sa fiabilité comptable.

Le Secteur approvisionnement, créé l'an passé, accompagne les gestionnaires et contribue à faciliter les approvisionnements nécessaires au bon fonctionnement de l'organisation et de ses entreprises. L'aide apportée

nous permet de faire une économie de temps. Éric Martel, coordonnateur à l'approvisionnement, travaille également à mettre en place des procédures et des politiques facilitant le bon déroulement du processus de décision d'achat. Sa grande expertise dans le domaine facilite grandement le développement de ce secteur.

Je tiens à remercier personnellement tous les membres de mon équipe des Finances et de l'Approvisionnement pour leur efficacité, leur détermination, leur excellent travail ainsi que le dévouement dont ils ont fait preuve dans la dernière année. Cynthia Ross, Annie Guignard, Claudia Ross, Justine Girard, Stéphanie Desbiens, Linda Caron et Éric Martel: Merci! Je suis extrêmement fière de vous et j'apprécie de vous avoir à mes côtés dans toutes ces belles aventures. Merci infiniment.







SOYONS FIER DE NOS RÉALISATIONS

DANY GAGNON

TRAVAUX PUBLICS ET GESTION DES ACTIFS

L'année 2024-2025 nous a permis de compléter la transition de la Direction des travaux publics et de la gestion des actifs. La nouvelle structure mise en place nous a permis de débiter la prise en charge des actifs de la communauté et de ceux des entreprises. Notre direction a débuté le travail de cueillette des données, d'inspection et d'acquisition de connaissances sur nos actifs, afin d'élaborer les plans de gestion et d'immobilisation, tout en s'assurant de maintenir les services offerts à l'ensemble des directions du CPNIE et des membres de la communauté. L'ensemble de l'équipe a su, encore une fois, mener à terme de nombreux projets en plus de participer à la planification de plusieurs projets importants pour la communauté.

Depuis la mise en place de la nouvelle structure à la fin de l'année 2023-2024, notre direction se divise en 5 secteurs :

-  Construction
-  Conciergerie
-  Aménagement et espaces extérieurs
-  Voirie
-  Gestion des actifs

L'ensemble des équipes a contribué à la réalisation de nombreux projets en cours d'année. Bien que chacune des équipes soit coordonnée par un secteur déterminé, la contribution des employés provenant d'autres secteurs est primordiale afin de mener à terme les projets.

Secteur de la construction

Une année très chargée vient de se terminer pour le Secteur de la construction. L'équipe, coordonnée par David Ross, est en première ligne lorsque vient le temps

d'effectuer des travaux urgents ou nécessaires au bon fonctionnement des bâtiments communautaires et de ceux des entreprises.

Plus spécifiquement, dans la dernière année, les membres de l'équipe ont complété la construction des duplex pour aînés sur la rue Pishim, débuté les travaux de construction des multilogements sur la rue Tashi et procédé à la réfection de 4 unités de logement.

De plus, 2 nouveaux entrepôts ont été construits près du Centre administratif afin de libérer de l'espace au sein de celui-ci et, ainsi, permettre de faire l'ajout d'espaces à bureaux pour les besoins administratifs futurs.

Ce sont également 2 nouveaux refuges qui ont été installés sur le site de Mer et monde écotours.

Secteur de la conciergerie

Bien que le Secteur de la conciergerie, coordonné par Bruno Émond et Denis Dufour, ait un rôle plus effacé dans la réalisation des projets, sa contribution est tout aussi primordiale. En effet, les membres de cette équipe jouent un rôle clé dans la qualité de vie des membres et permettent de s'assurer du bon fonctionnement de nos installations.

Le secteur prend notamment en charge les travaux d'entretien et de réparation des bâtiments et des équipements, en plus de s'occuper de l'entretien ménager des bâtiments communautaires. Les employés ont également la responsabilité d'effectuer les suivis relatifs à l'eau potable, aux eaux usées, à la signalisation routière ainsi qu'au lignage des rues et des stationnements.



Secteur aménagement et espaces extérieurs

L'état général de nos installations, ainsi que la qualité de nos aménagements extérieurs sont reconnus par les visiteurs. L'équipe, qui est coordonnée par Linda Déziel, travaille jour après jour afin de continuer à atteindre des résultats d'une qualité supérieure. Les responsabilités de ce secteur vont des bâtiments communautaires aux parcs, en passant par les aménagements aux abords des rues et des Entreprises Essipit.

En plus de la gestion hebdomadaire de nos aménagements, les travailleurs ont procédé, en cours d'année, à compléter l'aire de jeux du CCM et à réaménager l'ensemble du stationnement au coin des rues Mashkuss et de la Réserve. Ce stationnement est désormais reconnu comme un incontournable pour les utilisateurs du sentier Pipun qui, lui aussi, a été amélioré tout au long de la saison.

Et ce n'est pas tout! Au cours de la dernière année, le remplacement et l'ajout de mobiliers urbains se sont fait remarquer sur nos sites. De plus, nos employés ont complété la mise en place des différents décors de Noël qui agrémentent nos parcs et nos installations pendant la période des Fêtes. Pensons notamment à celui installé près du Centre administratif qui représente à merveille l'esprit de la communauté.

Secteur de la voirie

En début d'année 2024-2025, le Secteur de la voirie, coordonné par Martin Paquette, a été greffé à notre direction. Son intégration fut très positive et importante pour la planification des interventions de l'ensemble des services offerts par notre direction. On peut notamment le remarquer par leur contribution à plusieurs projets menés par d'autres directions, tels que le stationnement de la rue Mashkuss, les duplex de la rue Pishim et les multilogements de la rue Tashi.

La voirie, année après année, continue de contribuer à l'amélioration des chemins forestiers de nos pourvoiries. Soulignons l'incroyable travail effectué sur le réseau du Club Claire. Nos employés ont également procédé à l'installation de quais, à l'amélioration des terrains ainsi qu'à la construction d'installations septiques.

Ce secteur est également responsable des entretiens mécaniques des bateaux dédiés aux Croisières Essipit. Il s'occupe aussi d'entretenir les moteurs, les VTT et les petits équipements utilisés par les pourvoiries ou tout autre utilisateur du CPNIE.

Finalement, les employés de la voirie ont réalisé l'installation d'un système de ventilation dans le garage Apukuan afin de répondre aux besoins requis par ce type d'installation.

Déjà 2 ans depuis l'ajout de la gestion des actifs à notre direction. La mise en place du système de gestion des actifs; Maximo a demandé temps et effort ainsi qu'une belle collaboration avec la Direction des finances. De nombreux employés ont mis la main à la pâte afin de faire progresser ce dossier important. Depuis le début, Mikael Ross, conseiller en gestion des actifs, a mis beaucoup d'efforts afin de réaliser la mise en place du système. Depuis décembre 2024, il est supporté par Christine Tremblay qui s'est jointe à nous à titre de technicienne en gestion des actifs.

Tout au long de l'année, nous avons recueilli énormément de données afin de réaliser le plan de gestion des actifs de la communauté. Ce document représente un prérequis dans la réalisation de notre plan d'immobilisation. Enfin, avec l'aide du CTM, nous avons pu compléter le tout. Ce sont 18 mois de travail qui s'achèvent avec cette grande étape. Nous avons comme objectif d'intégrer les données des entreprises au cours de la prochaine année.

Ententes intercommunautaires

Le suivi des ententes intermunicipales s'est poursuivi au cours de la dernière année. Le dossier de l'eau potable a connu des avancées. En effet, la municipalité des Escoumins a mandaté une firme de génies afin de réaliser les plans et les devis requis pour la mise aux normes. Nous croyons que d'ici 2 ans, nous pourrions enfin avoir une nouvelle source d'eau de meilleure qualité.

Du côté des eaux usées, la municipalité en est au stade préliminaire du dossier.

Finalement, l'entente incendie a été renouvelée et nous faisons maintenant partie intégrante de la Table de gestion de l'entente. De plus, nous assurons également un suivi pour l'entente sur les matières résiduelles avec la MRC HCN où quelques changements ont dû être effectués de notre côté.

Gestion de projets

De nombreux projets pris en charge par notre équipe ont été travaillés en collaboration avec les autres directions. D'abord, nous avons travaillé sur les plans et les devis du nouveau poste de police, des multilogements, du bâtiment des travaux publics ainsi que de l'écocentre.



Ensuite, nous avons débuté une étude d'avant-projet pour l'alimentation en eau de la communauté par une conduite d'amenée distincte.

Nous avons également commencé à travailler sur les plans et les devis pour la réfection de la rue de la Réserve entre le Manakashun et l'Anse-à-Yves.

Finalement, nous sommes fiers de vous annoncer qu'après quelques délais, la construction du bâtiment d'accueil de Mer et monde écotours a pu commencer à l'automne 2024 et sera prêt pour le début des opérations 2025.

Conclusion

Force est de constater que notre direction a, une fois de plus, connu une année très chargée et remplie de projets. Le résumé que vous venez de lire ne représente qu'une partie de l'ensemble de nos activités. Le professionnalisme de mon équipe fait en sorte qu'il est possible d'assurer à nos membres une qualité de services hors pair.

Dans le rapport annuel de l'an dernier, ma section s'intitulait Mamu vers le succès. En toute modestie, je crois pouvoir affirmer que, malgré quelques obstacles, nous avons franchi plusieurs pas vers le succès.

Pour la prochaine année, nous comptons poursuivre le travail sur l'ensemble des dossiers en cours et réaliser de nouvelles étapes dans le but de bien maîtriser l'ensemble des informations en lien avec la gestion des actifs et des besoins de la communauté.

J'ai la chance et le privilège de compter sur une équipe exceptionnelle et c'est grâce à chacun des membres des Travaux publics et de la gestion des actifs que nous sommes en mesure de réaliser autant de projets. Nous pouvons tous en être très fiers.

Nous prévoyons que l'année 2025-2026 sera plus chargée, de nombreux chantiers, certains physiques et d'autres administratifs, auront lieu.

Merci





UNE ANNÉE D'ÉVOLUTION, DE COLLABORATION ET D'ENGAGEMENT!

KARINE BOUCHER-PLOURDE

RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

Encore une grande année de projets divers qui se termine. En effet, l'équipe des Ressources humaines a eu la chance de collaborer avec plusieurs partenaires autant internes, qu'externes dans des projets de mesures d'urgence, de SST, de réorganisation, de planification, de développement d'outils et j'en passe. Notre équipe dévouée a mis la main à la pâte afin de faire cheminer les différentes équipes ainsi que l'entièreté de l'organisation durant une année bien remplie.

Le lancement de la PSG a permis de rencontrer les employés, mais également les membres de la communauté afin de faire état des dossiers qui seront portés dans les 5 prochaines années. En effet, lors des 3 événements « Expo-Essipit » les différentes directions de l'organisation ont eu l'occasion de se présenter et de démontrer leurs projets clés, tout en donnant la chance à chacun de poser des questions et d'ouvrir des discussions. Ces événements furent un succès et nous nous promettons de reprendre le concept dans les prochaines années.

Gestion intercompagnies et entreprises détenues en partenariat

Une fois de plus, cette année, nous avons apporté notre soutien à nos entreprises partenaires (ex. : poissonnerie Namesh, usine de transformation UMEK, les Crabiers du Nord et BMR) qui en ont fait la demande. Nous étions disponibles afin d'offrir notre aide pour toute question relative à la gestion des ressources humaines, aux relations de travail, à la SST, etc. De plus, nous avons eu la chance d'accompagner l'Aquaculture l'Indigène, une nouvelle entreprise partenaire. L'aquaculture représente un tout nouveau domaine pour nous et c'est un réel

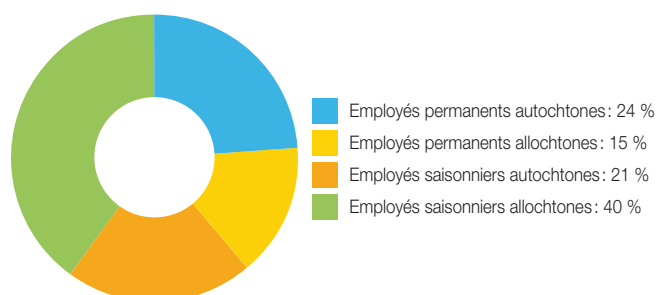
plaisir d'échanger avec nos collègues en partenariat et de comprendre leur réalité.

Dotation

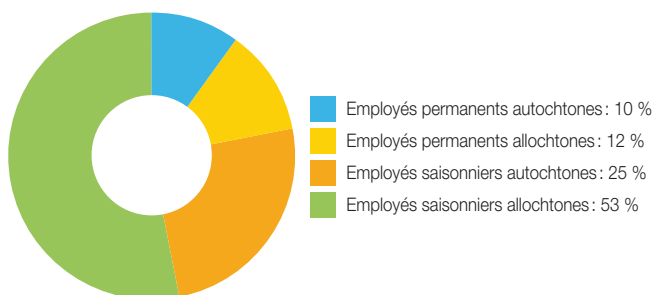
De nouveaux projets en dotation se sont offerts à nous. Nous avons entrepris un travail grâce à un projet du gouvernement visant à offrir des possibilités d'emploi à des demandeurs d'asile. Cette opportunité nous a permis de faire de belles rencontres et de procéder à l'embauche de ressources formées et compétentes dans leur domaine. Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons qu'ils se plairont dans notre organisation, mais également dans notre région.

En plus de ce nouveau projet, cette année, nous avons procédé à l'embauche de 89 nouvelles ressources dans les différentes équipes de travail. Comme chaque année, nous avons pu compter sur la force de travail de 67 étudiants, qui, pour certains, évoluent dans nos équipes depuis plus de 5 ans. Au sein de nos équipes, ces jeunes acquièrent des compétences qui leur serviront toute leur vie. Nous avons une belle relève! Au cours de l'année 2024-2025, ce sont 294 employés qui ont fait grandir Essipit.

TOTAL DES EMPLOYÉS 2024-2025 : 294



NOUVEAUX EMPLOYÉS 1^{ER} AVRIL 2024 AU 31 MARS 2025 TOTAL DES EMPLOYÉS : 89



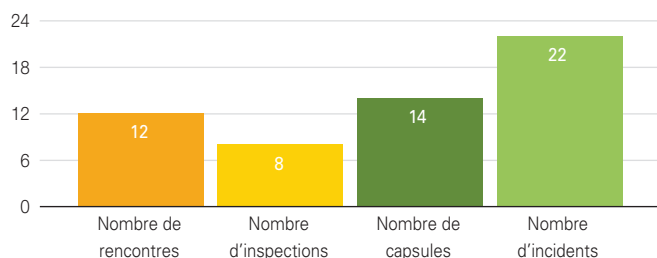
SST

Ce fut une belle année du côté SST. En effet, plusieurs capsules de formation ont été offertes afin de sensibiliser tout un chacun à l'importance d'adopter de bonnes méthodes de travail et faire preuve de vigilance.

Des ateliers de formation et de planification sur les mesures d'urgence ont été suivis, permettant ainsi de mieux planifier les événements qui pourraient se produire sur le territoire de la communauté. Des ateliers de formation sur le travail à proximité de l'eau, le transport de matières dangereuses, le SIMDUT, la manipulation du propane et des formations de secourisme ont été offerts à plusieurs employés.

Le CLSST a poursuivi ses travaux. Des analyses de postes de travail pour l'ergonomie ont d'ailleurs été effectuées, en plus des projets en lien avec la sécurité dans les bureaux de travail.

LA SANTÉ ET SÉCURITÉ EN QUELQUES CHIFFRES



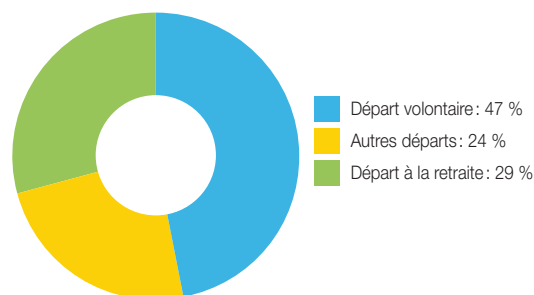
Gestion des ressources humaines

Le travail entourant l'analyse et l'évaluation de l'ensemble des postes de l'organisation s'est poursuivi dans la dernière année. Accompagnés par le CTM et le cabinet de service-conseil MNP, l'exercice de modernisation des descriptions de postes ainsi que l'analyse et

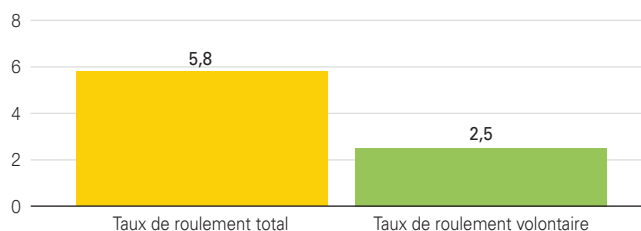
l'évaluation de ces derniers ont été effectués. Ce sont plus de 120 postes qui furent analysés et évalués. Ce travail colossal aura des répercussions sur la prochaine année, car il reste beaucoup de travail à faire. En effet, nous avons également été accompagnés pour la révision de la politique de rémunération et des outils de travail qui y sont liés. De nouvelles échelles salariales seront déployées dans la prochaine année.

De plus, nous avons instauré, au sein de l'administration, le principe d'horaire flexible. Cette nouveauté fut un succès, il est maintenant possible de partager différemment son temps de travail et d'offrir des plages horaires pour faciliter la conciliation travail et vie personnelle. D'ailleurs, avec le télétravail, nous avons de plus en plus d'employés travaillant à partir de différentes régions du Québec, ceci nous permet de recruter des ressources spécialisées plus facilement.

TYPE DE DÉPART DANS L'ORGANISATION



TAUX DE ROULEMENT



Développement des compétences

Beaucoup de formations ont eu lieu en 2024-2025. La cohorte de formation M3i Supervision s'est terminée. Nous avons 13 coordonnateurs et directeurs inscrits dans une formation leur permettant de développer leurs connaissances en gestion d'équipe de travail. Cette formation, offerte en groupe fermé, dont seulement des employés du CPNIE et des entreprises pouvaient participer, fut grandement appréciée. Nous pouvions ainsi avoir une formation plus adaptée à notre réalité.



Plusieurs formations sur l'utilisation des logiciels de la suite Microsoft ont également été données au cours de l'année. Ces formations ont permis de développer les capacités de chacun notamment avec l'application Teams qui facilite grandement l'organisation du travail.

Plusieurs employés ont aussi suivi des formations portant sur l'utilisation de l'intelligence artificielle, les communications avec la clientèle, les nouvelles normes légales et réglementaires, ainsi que sur divers autres sujets.

Aussi, nous avons eu la chance d'envoyer plusieurs employés, de différents secteurs, nous représenter dans des colloques, soit en SST, en mesure d'urgence et en entrepreneuriat.

Développement organisationnel

D'importants efforts ont été consacrés à l'élaboration de nouvelles politiques de travail et nous avons également pris le temps de mettre à jour celles déjà en place. De plus, nous avons élaboré une politique sur l'utilisation des technologies, telles que l'intelligence artificielle, les applications de médias sociaux et les appareils mobiles. Il était essentiel de venir encadrer ces nouvelles technologies, qui, bien que facilitantes au niveau du travail, doivent être utilisées avec discernement. Nous avons également travaillé sur la mise à jour de la Politique de gestion du personnel et sur le Code d'éthique du CPNIE.

Un travail a aussi été effectué sur la clarté des rôles et des responsabilités des directeurs, des gestionnaires, des coordonnateurs et des chefs d'équipe. Du travail demeure à faire à ce sujet afin que chacun comprenne bien son rôle et son impact dans l'organisation. Nous avons également débuté un travail entourant un processus annuel d'évaluation. Nous nous assurerons de déployer les questionnaires de suivi de travail dans l'ensemble de l'organisation pour ainsi nous permettre d'obtenir une rétroaction annuellement.

Nous avons également entrepris une réorganisation dans certaines directions :

Entreprises

Nous avons procédé à la réorganisation de la Direction des entreprises. En effet, nous avons revu son organigramme en créant des regroupements d'entreprises sous des gestionnaires, soit : les activités et le développement touristique ainsi que l'hébergement et le développement commercial. Ce processus avait

pour objectif de faciliter la gestion des entreprises, de maximiser le support aux responsables et de développer nos secteurs d'activités. La phase principale de cette réorganisation est maintenant complétée. Nous analyserons la façon d'opérer la prochaine saison et nous évaluerons les ajustements à faire.

Éducation, Santé et mieux-être

Dans l'objectif de refaire un plan intégré de santé et mieux-être, nous nous sommes fait accompagner par une firme externe afin de voir à la restructuration de cette direction, mais également pour faire une planification des prochaines années. La phase d'analyse du secteur et de révision de l'organigramme est maintenant complétée. Nous verrons à mettre en place la nouvelle structure, qui regroupera les différentes coordinations sous des gestionnaires.

Service de police

À la suite de la signature d'une nouvelle entente de financement avec le ministère de la Sécurité publique, nous avons procédé à une révision de la structure organisationnelle. Le but étant de nous conformer aux normes de cette nouvelle entente, nous avons embauché de nouvelles ressources.

Patrimoine et Culture

Après plusieurs mois de recherche, nous avons procédé à l'embauche d'une éducatrice qui offre, depuis août 2024, les cours de culture innue à l'école primaire. Cette direction est maintenant complète.

Travaux publics et gestion des actifs

La dernière année a permis de consolider l'équipe et de revoir l'offre de service. Maintenant que la structure est en place, des travaux restent à faire concernant les outils de travail.

Développement et Territoire

Beaucoup de nouveaux visages se sont greffés à la grande équipe Développement et Territoire, amenant avec eux leurs expertises dans différents domaines tels que les consultations, le développement économique et l'innu-aitun. La structure de cette direction est complétée et verra à se consolider dans la prochaine année.

Bien que plusieurs changements aient été faits et que de nouvelles structures aient été mises en place, nous demeurons en évolution constante. Dans les prochaines années, nous entreprendrons la modernisation de notre



organisation, de nos procédures, de nos politiques ainsi que de nos outils de travail.

Conclusion

Nous terminons cette année très fiers du travail accompli et prêts pour les défis que 2025-2026 nous apportera. L'évolution constante des pratiques et des outils de travail seront au cœur de nos objectifs. Tout ce travail ne pourrait être fait sans le support et l'implication d'Annie Bellavance, qui a su prendre sa place comme conseillère aux Ressources humaines et offrir un service efficace à l'ensemble des employés, gestionnaires et directeurs. Je tiens également à remercier Pascal Gaudreault pour son apport à la SST. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses nouveaux projets. Le soutien et l'expertise de mes collègues Manon Gagnon

et Marc Genest ont permis au CDO de mener plusieurs mandats de front et ainsi aider les différentes directions.

Il m'est impossible de terminer ce rapport sans avoir une pensée pour notre ancien directeur des Ressources humaines, qui nous a quittés l'an dernier. Jean Hébert aura été un pilier et une référence à travers son parcours chez nous et même durant sa retraite, nous lui devons beaucoup dans le développement des ressources humaines à Essipit.

Niaut Jean!





DES SERVICES DE QUALITÉ POUR LE MIEUX-ÊTRE DE NOS MEMBRES!

PASCALE CHAMBERLAND
ÉDUCATION, SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE

Alors que s'achève ma 4^e année à la barre de la Direction éducation, santé et mieux-être, je suis fière du chemin parcouru. Ce parcours, bien que perfectible, a toujours été empreint d'humanité et de bienveillance. Nous sommes fiers de donner le meilleur de nous-mêmes au service des membres de notre belle communauté, notre grande famille.

Cette année encore, nous avons relevé de nombreux défis et réalisé de belles avancées. Chaque membre de notre équipe occupe une place essentielle et tous contribuent à assurer une prestation de services de qualité aux membres d'Essipit.

Notre direction se compose de 5 secteurs, qui couvrent une large part des services offerts aux membres, soit :

-  Éducation
-  Santé
-  Affaires individuelles
-  Mieux-être
-  Loisirs et vie communautaire

Dans la dernière année, nous avons consolidé nos équipes, déjà en place, par l'embauche d'une nouvelle ressource pour un remplacement d'un an : Joanie Bouchard, conseillère aux affaires individuelles.

Cette année, nous avons entrepris un diagnostic organisationnel en collaboration avec la firme MNP. Le processus a inclus, entre autres, l'analyse des postes, des entrevues individuelles, l'élaboration d'un nouvel organigramme ainsi qu'une journée de planification stratégique visant à renouveler notre plan de santé et mieux-être. Je tiens à remercier chacun de mes collègues pour leur participation active et positive. Je

suis reconnaissante de faire partie d'une équipe aussi engagée et dévouée; merci pour votre confiance.

Face aux changements organisationnels en cours et aux divers enjeux sociaux toujours présents (pénurie de logements, augmentation de l'effectif de la bande, taux d'inflation, vieillissement de la population, etc.), notre direction est en phase de renouveau et d'amélioration continue. Nous poursuivons nos efforts, tant sur le plan administratif en révisant nos procédures et modes de fonctionnement, que sur le plan relationnel en favorisant une synergie efficace entre les différents secteurs de notre direction et avec l'ensemble de l'organisation.

Tous les membres de l'équipe ont déployé une énergie considérable et ont fait preuve de résilience au cours de la dernière année pour relever les nombreux défis, et ce, tout en continuant d'offrir des services et des activités variés et de qualité.

Soyez assurés et rassurés que chaque décision, en toute circonstance, est guidée par notre esprit communautaire, et ce, dans le but constant d'offrir des services de première ligne et de contribuer au bien-être et au développement de l'ensemble de notre clientèle.

Loisirs et vie communautaire

Le Secteur loisirs et vie communautaire achève sa 2^e année sous notre direction. Au cours de la dernière année, nous avons poursuivi l'amélioration de nos infrastructures sportives et récréatives. Nous avons notamment finalisé les travaux du parc de jeux destiné aux jeunes et ajouté des lignages aux terrains de tennis afin d'accueillir les adeptes de pickleball, dont le nombre de participants ne cesse de croître. De plus, nous avons



remplacé certains équipements à la salle de gym et le système de cartes à puce, désormais opérationnel, permet aux utilisateurs de s'entraîner en dehors des heures d'ouverture du CCM. Pour l'année à venir, nous prévoyons relocaliser et réaménager le sentier Pipun afin de le rendre plus convivial pour nos utilisateurs. Au niveau du CCM, la programmation sportive et communautaire est dynamique et nous restons attentifs aux nouvelles tendances. De plus, depuis mars, le service de cuisine fait désormais partie de notre direction.

Dans un autre ordre d'idées, nous avons envoyé une demande de financement à un nouveau programme pour le projet CCM 2.0. Nous sommes présentement en attente d'une réponse.

Les journées de transmission culturelle offertes à nos jeunes du primaire nous permettent de travailler en collaboration avec la Direction patrimoine et culture.

Plusieurs fêtes ont été célébrées au cours de l'année 2024-2025. Pensons notamment à l'Halloween, qui, pour la première fois, fut célébrée sur le terrain de balle avec un chemin de l'horreur et un sentier pour les plus petits. Puis, l'activité Sors tes parents, où l'on trouvait igloos, glissades et tire d'érable, fut bien populaire. N'oublions pas le traditionnel Makushan de crabe où, membres et employés, furent conviés sur 3 soirs.

Enfin, la publication mensuelle du calendrier 4 saisons se poursuit. Ce dernier regroupe toutes les activités culturelles et communautaires offertes à nos membres résidents. Restez à l'affût : d'autres nouveautés sont à venir !

Éducation

Dans le Secteur éducation, nous continuons à mettre à jour notre politique et nos procédures pour offrir les meilleurs services. Le nombre de nos étudiants a considérablement augmenté dans les dernières années, mais, comme nous sommes soucieux de leur réussite, nous avons su nous adapter afin d'offrir un service de soutien et d'accompagnement à tous les jeunes Essipiunnuat qui représentent notre relève.

À la suite de la démission de notre enseignante du cours de culture innue à l'école primaire en août 2023, et malgré l'implication de plusieurs employés du CPNIE, nous avons dû, en février 2024, suspendre la prestation des cours jusqu'à la fin de l'année scolaire. Bonne nouvelle, nos efforts ayant porté fruit, nous avons engagé une nouvelle ressource, et ce, juste avant le début de l'année scolaire 2024-2025. Les cours de culture innue

ont repris avec un rythme de 2 heures par cycle de 9 jours qui se donnent maintenant pendant les cours d'arts plastiques.

Dans une démarche d'amélioration continue, nous entretenons des partenariats solides avec l'école primaire Marie-Immaculée et la polyvalente des Berges. Nous collaborons aussi régulièrement avec l'Institut Tshakapesh et participons activement aux travaux de l'Entente régionale en matière d'éducation.

Aussi, les activités récompensant les jeunes du primaire et du secondaire, notamment des voyages récompensés en fin d'année scolaire, ont permis de souligner leur persévérance et leurs efforts. Nous poursuivons également nos marches matinales du jeudi vers l'école primaire, ainsi que l'accompagnement des brigadiers scolaires. Enfin, notre gala méritas a mis en lumière le travail remarquable des étudiants tout au long de l'année scolaire.

Santé et services sociaux

Après plusieurs changements sur le plan administratif, nous continuons notre réorganisation et la mise à jour de nos procédures. De nouveaux postes seront ouverts dans la prochaine année afin d'optimiser notre efficacité et garantir la continuité de notre offre de services aux membres.

En plus de leurs missions habituelles (consultations médicales, soins à domicile, coordination du principe de Jordan, vaccination, suivi social, etc.) nos 2 secteurs collaborent sur divers projets tels que la construction de nouveaux duplex pour aînés, l'analyse d'un centre de jour et de répit pour les aînés, un programme de répit, etc. Plusieurs activités ont également été organisées, allant d'une excursion en kayak avec les parents et les ados, aux ateliers de cuisine, à la distribution des paniers d'entraide et de partage avant les Fêtes ainsi que celle de paniers alimentaires aux aînés et bénéficiaires de la sécurité du revenu. N'oublions pas la sortie des aînés et les ateliers d'évaluation du développement pour les jeunes âgés entre 0 et 7 ans.

Le projet de centre de jour et de répit pour nos aînés progresse bien. Nous avons reçu les plans de la firme d'architecture et sommes en phase d'analyse avant de procéder à la recherche de financement. À suivre...



Affaires individuelles

En tant que point d'accès principal aux nombreux services destinés aux membres, notre secteur a relevé plusieurs défis au cours de l'année écoulée. Sur le plan des ressources humaines, nous avons fait face à des changements significatifs: après l'embauche d'une 2^e ressource, nous avons géré 2 départs en congé maternité, suivis d'une 3^e embauche. Depuis mars dernier, l'équipe compte désormais 2 ressources en place.

À l'écoute des besoins de nos membres et tenant compte du taux d'inflation toujours élevé, nous avons maintenu la suspension des frais de services communautaires ainsi que gelé l'augmentation du coût des loyers, et ce, pour une 4^e année consécutive. De plus, notre programme d'aide financière aux familles à faible revenu vivant dans la communauté reste en vigueur, et ce, jusqu'en décembre 2025.

Habitation

Notre parc de logements compte maintenant 140 résidences.

Après avoir évalué les besoins en logements des membres sur et hors communauté, nous avons constaté un manque dans notre offre. En réponse, nous avons lancé la construction de nouveaux logements locatifs, comprenant 2 multilogements. Chacun compte 4 unités: 2 de type 4½ et 2 de type 5½, pour un total de 8 nouveaux logements qui devraient être disponibles dès 2026.

Effectif

Au 31 mars 2025, nous avons un total de 2 076 membres, soit 57 membres de plus cette année.

Formation et main-d'œuvre

Lors de la saison estivale 2024, 17 étudiants de la communauté ont travaillé dans nos différents secteurs d'activités et au sein de nos entreprises partenaires.

À la suite de nombreux échanges avec la CDRHPNQ et grâce à l'aide précieuse de M^{me} Dominique Roussel, nous avons réussi à atteindre les objectifs du projet de profil de main-d'œuvre des membres de la communauté. Nous remercions tous nos membres qui ont pris le temps de compléter le sondage.

Conclusion

Comme je l'ai déjà mentionné et je le réitère encore aujourd'hui, je suis fière de faire partie d'une si belle communauté et reconnaissante de pouvoir participer à son développement. Je tiens à remercier nos prédécesseurs qui nous ont légué des bases solides « Pour nos pères et nos enfants »!

Je souhaite également souligner le départ à la retraite bien mérité d'un important membre de notre équipe à la santé, M^{me} Betty Carré. Son engagement et son professionnalisme ont été précieux pour le bien-être de nos membres.

Enfin, je remercie chaleureusement l'ensemble du personnel de ma direction pour son dévouement, son soutien et sa patience. S'adapter à autant de changements n'est pas toujours facile, mais votre énergie et votre implication sont des atouts essentiels. Je suis fière de faire partie de votre équipe.







RÉORGANISATION ET TRANSITION

NICOLAS MOREAU

DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE

L'année 2024-2025 aura été une étape pivot dans l'évolution de Vacances Essipit : une année de passation et d'appropriation. Après plusieurs saisons marquées par la relance et la croissance, cette récente période nous a permis d'assurer une continuité tout en consolidant les fondations de notre structure sectorielle par l'ajout de ressources et de nouveaux mandats pour certains. Tout cela orchestré dans le but de mieux répondre aux attentes des clients, d'assurer une pérennité de notre leadership touristique et de garantir le support des différentes équipes.

Au fil des mois, de nouveaux gestionnaires et coordonnateurs se sont peu à peu appropriés les différents secteurs d'activités. Cette phase d'intégration a permis une compréhension des réalités propres à chaque département, un préalable essentiel pour garantir les opérations et les rendre davantage efficaces et alignées sur les attentes de notre clientèle et de notre personnel. Cette transition se poursuivra au cours de la prochaine année à la suite de départs survenus en fin de saison touristique. Parmi les changements structurants de l'année, Mer et monde, les croisières et les pourvoiries bénéficient désormais d'une gestion centralisée sous notre coordonnateur aux activités et développement touristique, David Bédard, favorisant une vision intégrée de l'expérience touristique offerte sur notre territoire. Ceci permettra un développement accentué et concerté entre plusieurs de nos entreprises, assurant le respect des différentes normes de qualité. Notre coordonnatrice développement commercial et hébergement, Sandra St-Gelais, a, quant à elle, vu s'élargir son champ de responsabilités. En plus de superviser l'ensemble des hébergements Essipit, y compris le Camping Tadoussac et Le Tipi, elle assure désormais la gestion complète du Dépanneur Voisin Essipit. Cette synergie avec notre Centre de réservations et notre boutique d'artisanat, tant

sur le plan de la mise en marché que de la conception, crée une dynamique forte et cohérente, au bénéfice de nos visiteurs. Le département de la cuisine, autrefois sous notre supervision, est désormais sous la gouverne de la Direction éducation, santé et mieux-être. Il s'agit d'une transition planifiée afin d'assurer le maintien de ce service et de son offre toujours grandissante. Grâce à l'engagement et à la polyvalence de nos équipes, nous avons su maintenir un haut niveau de qualité de service, tout en préparant les assises d'une croissance durable. Nous sommes une destination touristique prisée des visiteurs. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour laquelle il est important d'assurer sa continuité et de conserver sa réputation. Notre nouvelle structure nous permettra assurément d'être proactifs et de demeurer au-devant de la compétition.

En lisant les passages qui suivent, vous découvrirez comment nous avons réussi à concilier transition organisationnelle et excellence opérationnelle. Voilà pourquoi les vacanciers qui nous rendent visite repartent satisfaits... et reviennent. Cette réussite repose en grande partie sur la collaboration et l'engagement de nos équipes, dont l'implication fait toute la différence.

Centre de réservations

L'année 2024-2025 a été marquée par une phase importante de consolidation des acquis. L'équipe a su maîtriser les différents systèmes de réservations afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de chacune des entreprises. Un travail rigoureux d'optimisation des procédures a été réalisé, permettant une amélioration notable de la qualité du service à la clientèle.

Dans un contexte marqué par la diversité croissante des entreprises et par la complexité des réglementations,



plusieurs défis demeurent. Toutefois, l'équipe d'agents du Centre de réservations a fait preuve d'un remarquable esprit de solidarité. Malgré les contraintes liées à la pénurie de main-d'œuvre, elle a su maintenir un niveau de service conforme aux attentes de la clientèle, voire supérieur aux objectifs fixés.

À l'issue de la saison estivale et dans le contexte de reconstruction du secteur, Valérie Roussel a été nommée responsable du Centre de réservations et de la boutique d'artisanat. Son engagement et son expérience constituent des atouts majeurs pour assurer la continuité des actions entreprises ces dernières années et soutenir efficacement son équipe dans les périodes de défis, comme dans les moments de succès.

Hébergement

Malgré certains facteurs de conjoncture économique, la fréquentation touristique est demeurée satisfaisante au cours de la saison 2024. Les taux d'occupation pour tous nos types d'hébergement se sont maintenus à un niveau stable.

L'équipe d'entretien, complète cette année, a permis le maintien des standards de propreté établis. Toutefois, l'afflux touristique printanier limite notre capacité à compléter les grands ménages de début d'année. Il conviendra donc d'anticiper un démarrage plus tôt pour les saisons à venir.

Nous tenons à exprimer notre sincère reconnaissance à l'ensemble de l'équipe d'entretien aux hébergements pour son engagement, sa rigueur et son efficacité tout au long de la saison. Grâce à son travail constant et de qualité, nous avons pu offrir aux visiteurs un environnement propre, accueillant et conforme à nos standards d'excellence.

À la buanderie, l'ajout d'un journalier aux hébergements et commissionnaire a eu un impact positif sur l'organisation du travail des préposés.

À notre plus grand bonheur, l'équipe du Camping Tadoussac est demeurée complète jusqu'à la fin de la saison. L'apport des étudiants a significativement renforcé les opérations. De plus, les préposés à l'accueil ainsi que les journaliers œuvrant sur le terrain ont livré une performance remarquable du début jusqu'à la fin de la saison.

Au cours de la saison, ce sont 92 609 emplacements de camping qui ont été loués, ce qui représente un taux d'occupation de nos sites de 74 %.

Si le camping Le Tipi a maintenu un taux d'occupation stable par rapport à la saison précédente, le Camping Tadoussac a, quant à lui, connu une augmentation du taux d'occupation de 10 %.

C'est plus de 80 % de notre clientèle qui est composée de clients réguliers ou issus de recommandations, ce qui témoigne de la qualité de l'expérience offerte et de la confiance établie au fil des années. Cette fidélité, conjuguée à un taux d'occupation moyen de 95 % pour la période de juin à septembre dans nos unités d'hébergement, limite naturellement les marges de croissance annuelle. Dans ce contexte, nos efforts se concentrent davantage sur l'extension de la saison touristique. En 2024, cette orientation a déjà porté fruit, notamment avec une augmentation de 39 % du taux d'occupation en mai pour les Chalets Shippek. Ce résultat encourageant souligne le potentiel de développement en basse saison.

Afin de poursuivre sur cette lancée, toute notre équipe s'affaire à concevoir des offres adaptées à la basse saison, à diversifier la clientèle et à optimiser l'utilisation de nos infrastructures tout au long de l'année.

Un dépanneur exemplaire

Au cours de l'année 2024-2025, l'équipe a su bonifier le travail déjà bien établi au sein du dépanneur en intégrant de nouveaux outils de travail visant à faciliter l'exécution des tâches quotidiennes.

Du côté de la SAQ, un ajustement a été nécessaire juste avant la période des Fêtes. En effet, nous avons dû procéder à des modifications dans le but de nous conformer aux normes associées aux bannières d'agence. Par ailleurs, nous avons cessé l'achat de produits en provenance des États-Unis.

Dans la section prêt-à-manger, l'équipe a eu l'excellente initiative d'offrir des repas chauds pour le dîner. Entre les mois de février et d'avril 2024, chaque lundi, le menu hebdomadaire a été affiché sur la page Facebook et il était possible de réserver des repas en appelant directement au dépanneur. De plus, la bannière Sobey's continue d'apporter des nouveautés, de façon régulière, dans cette même section. Nous vous encourageons à consulter fréquemment notre page Facebook pour découvrir nos offres de produits.

Nous demeurons à l'affût des tendances afin de mieux vous servir. Un grand merci à toute l'équipe du dépanneur qui, malgré le contexte difficile lié à la pénurie de main-d'œuvre, continue de fournir un service remarquable dans un environnement d'une propreté exemplaire.



STATISTIQUES SAISON 2024 – ENTREPRISES ESSIPIT – SECTEUR TOURISTIQUE

	VARIATION DES REVENUS	NOMBRE DE NUITÉES 2024 VS 2023
CONDOS ET CHALETS		
Natakam	6 %	14
Anse-à-Jos et Anse-à-Yves	7,5 %	22
Shipek	9 %	5
CAMPINGS		
Le Tipi	7 %	(181)
Tadoussac	(3 %)	(50)
Mer et monde écotours	7 %	(18)
POURVOIRIES		
Lacs à Jimmy	14 %	162
Lac Bernier	(83 %)	(16)*
Club Claire	21 %	218
Lac Loup	7 %	365
Domaine du Lac des Cœurs	7 %	17
ACTIVITÉS		
Croisières aux baleines	45 %	N/A
Kayak de mer	(4 %)	N/A
Observation de l'ours noir	(7%)	N/A

* Pourvoirie fermée en raison de la réfection des barrages, hébergement de travailleurs ponctuel seulement.

Pourvoiries Essipit

L'année 2024 a offert une véritable bouffée d'air frais en forêt. Un printemps hâtif, suivi d'un été chaud, ensoleillé et sans feu de forêt, a permis aux Pourvoiries Essipit de vivre une saison exceptionnelle. L'achalandage a été en hausse dans la majorité des pourvoiries, porté par une clientèle fidèle et enthousiaste, et appuyé par l'engagement constant de nos pourvoyeurs à maintenir les plus hauts standards de qualité à tous les niveaux.

Parmi les faits marquants, on souligne enfin la réalisation tant attendue des travaux aux 2 barrages du Lac Bernier. Les réparations ont été menées dans les normes et les délais prévus, permettant notamment le rehaussement du niveau du lac à son état d'origine. Cette amélioration redonne tout son potentiel à cette pourvoirie et

permet de redynamiser les programmes Kussanun et Tshikaneshnut, dont la qualité est à découvrir ou redécouvrir.

Deux nouveaux chalets disponibles en 2024 : le chalet Pishu, au Club Claire, et le chalet Cardinal, à la Pourvoirie des Lacs à Jimmy. Ces infrastructures, remarquées pour la qualité de leur construction et leur configuration spacieuse, ont été très bien accueillies par la clientèle. En raison des améliorations apportées à l'accueil du chalet des gardiens et au chalet Cardinal le site permet désormais de recevoir des personnes à mobilité réduite. L'ajout de cette information sur notre site Web et dans les salons spécialisés a permis de mieux rejoindre cette clientèle, qui s'est sentie la bienvenue chez nous.

La coordination entre les pourvoiries, les échanges constants avec nos techniciens de la faune et la mobilisation des équipes sur le terrain ont contribué à maintenir un climat de collaboration propice à la réussite des opérations. Malgré certains défis logistiques, notamment liés à l'approvisionnement, les services ont été assurés avec professionnalisme, et la satisfaction de la clientèle est demeurée constante tout au long de la saison.

L'équipe remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à ces résultats, et souligne avec émotion le départ à la retraite de M. David Jourdain, affectueusement surnommé « David Ours » pour ses qualités de guide à l'ours noir. Toute l'équipe lui souhaite une retraite bien méritée, active et en santé, à Madagascar ou ailleurs.

Plus que jamais, nous continuons de démontrer notre capacité à évoluer, à s'adapter et à offrir aux visiteurs une expérience naturelle et authentique, enracinée dans les valeurs d'accueil, de respect du territoire et de continuité. C'est sur une note positive et inspirante que les Pourvoiries Essipit concluent cette année.

Mer et monde écotours

La saison 2024 a démontré notre capacité à nous adapter avec efficacité dans un contexte en constante évolution. Malgré les défis, notre équipe a su maintenir le cap et a fait preuve d'une remarquable solidarité. Parmi les faits saillants, notons le changement de responsable des activités nautiques à Mer et monde écotours et la nomination de la responsable de l'accueil et de l'hébergement, qui ont apporté une belle dynamique à notre équipe. Ces changements ont permis de maximiser les forces de chacun, améliorant, ainsi, la fluidité des opérations.



D'ailleurs, nos employés ont reçu toutes les formations requises ainsi qu'une méthode d'accompagnement sur le terrain, qui ont, une fois de plus, prouvé leur efficacité. Le personnel s'est montré engagé et motivé, contribuant à l'accueil chaleureux et professionnel de nos visiteurs.

La saison 2024 a permis de mettre en lumière une évolution vers un tourisme plus doux et plus conscient. L'hébergement, la détente et les expériences immersives ont été privilégiés par notre clientèle. Nous pouvons donc confirmer que nous avons visé juste avec notre positionnement stratégique centré sur l'authenticité des expériences. D'ailleurs, nous avons lancé une nouvelle offre d'expédition sur le Nitassinan en collaboration avec la Direction éducation, santé et mieux-être. Sept femmes de la communauté ont pu prendre part à un séjour de 3 jours combinant kayak de mer, randonnée et séance de santé personnelle : ressourcement assuré.

En ce qui a trait aux hébergements sur le site, ces derniers ont enregistré d'excellents résultats, dépassant même certaines performances antérieures. La qualité des lieux, l'environnement naturel préservé et l'accueil attentionné ont su séduire une clientèle fidèle et nouvelle. L'engouement pour nos 3 nouveaux refuges rustiques était à son comble au moment de la mise en marché au courant de l'été.

Enfin, l'année à venir s'annonce sous le signe de l'innovation et de l'adaptation. Nous allons miser sur des activités ciblées et sur une équipe resserrée, plus agile et prête à relever les défis. Des projets d'activités plus familiales à l'Anse-à-la-Cave et une offre mieux alignée sur les attentes actuelles promettent une saison 2025 positive et enrichissante pour tous.

Croisières Essipit

Toute une saison 2024! Nous avons atteint un sommet inégalé en matière de fréquentation, transportant le plus grand nombre de clients depuis le début de nos opérations. Ce succès remarquable repose avant tout sur la force d'une équipe mobilisée et profondément investie, du début jusqu'à la fin de la saison.

Du marketing stratégique en amont, à l'accueil chaleureux des visiteurs, de l'habillage des passagers jusqu'au pilotage et à l'interprétation offerte à bord; chaque membre de l'équipe a joué un rôle essentiel.

Parallèlement, dans le but de suivre notre engagement envers une cohabitation harmonieuse avec la faune marine de notre Nitassinan, nous avons testé, en collaboration avec le PMSSL, de nouvelles mesures

volontaires liées à la vitesse de déplacement dans certaines zones. Heureusement, la météo exceptionnelle de l'été a largement contribué en compensant l'éloignement de certaines zones d'observation.

La marina, quant à elle, a connu un bon achalandage. Les visiteurs de passage ont été nombreux, tout comme les saisonniers par leur présence régulière.

Enfin, il est impossible de clore ce bilan sans souligner le départ marquant de Catherine Moreau-Tremblay, qui a œuvré pendant de nombreuses années avec passion pour les Croisières Essipit.

Cette dernière a choisi de relever de nouveaux défis au sein d'une autre direction de notre organisation. Son engagement et son professionnalisme auront été vécus par des milliers de clients satisfaits et bon nombre d'employés formés par celle-ci.

En somme, 2024 aura été une saison de dépassement, de croissance et d'équilibre entre performance et responsabilité. Nous abordons l'avenir avec confiance et fiers de cette cohésion d'équipe.

Marketing

Une saison marquée par la continuité et la consolidation

L'année 2024-2025 s'est inscrite dans la continuité de nos efforts publicitaires pour faire rayonner les activités phares de Vacances Essipit : les croisières aux baleines, le kayak de mer et l'observation de l'ours noir. Les objectifs principaux de la saison consistaient à maintenir la notoriété acquise, à fidéliser notre clientèle actuelle et à renforcer notre présence auprès des marchés de proximité. Ces objectifs ont été atteints avec succès, comme en témoignent l'augmentation de l'achalandage pour nos activités et la hausse de 18 % du trafic sur le site vacancesessipit.com, totalisant plus de 1 058 000 pages vues.

Notre stratégie s'est principalement appuyée sur les médias sociaux – Facebook, Instagram et TikTok – dans le but de créer un lien plus authentique avec notre communauté et les voyageurs. Pour ce faire, nous avons mis en œuvre une campagne immersive mettant de l'avant des points de vue (P.O.V.) et des images réelles captées lors de nos tournages sur le terrain.

Une saison active, dynamique et porteuse pour la suite!



Cuisine Essipit

Le service de la Cuisine Essipit a poursuivi ses activités grâce à l'engagement fidèle et apprécié de M^{me} Sylvie Pageau, notre cuisinière dévouée. Le partenariat avec l'épicerie Intermarché des Escoumins a également permis de répondre efficacement aux besoins spécifiques de la cuisine, en offrant un soutien logistique précieux.

Dans une perspective de relève, nous sommes actuellement à la recherche d'une ressource afin d'assurer la pérennité de ce secteur, tout en permettant à M^{me} Pageau de partager son expertise et son savoir-faire.

Depuis février 2025, la gestion de la Cuisine Essipit relève désormais du Secteur des loisirs, sous la responsabilité de Stéphane Chamberland.

Bref, le service de la Cuisine Essipit nous a offert une année 2024-2025 délicieuse, généreuse... et pleine de belles saveurs locales!

Les défis de recrutement se transforment peu à peu en occasions de renforcer nos compétences et chaque saison permet de constater l'attachement de nos visiteurs, fidèles d'année en année à l'expérience que nous leur offrons. Mais ce succès, nous ne le bâtissons pas seuls. C'est grâce à l'implication, la solidarité et le dévouement de nos équipes que nous continuons d'avancer, de nous dépasser et de faire rayonner Essipit. Ensemble, nous faisons bien plus qu'accueillir des vacanciers : nous créons des souvenirs, réalisons des rêves et contribuons au rayonnement de notre communauté.

Merci au CPNIE pour sa confiance et son appui. Ce vent de renouveau qui nous anime nous propulsera vers de nouveaux objectifs et ce futur prometteur, nous l'écrirons collectivement.

En terminant, mission accomplie!

Vacances Essipit aborde l'avenir avec confiance et ambition.

Conclusion

Les changements posés en 2024 ouvrent la voie à une croissance touristique durable, portée par de nouvelles collaborations et une équipe passionnée.





PLANIFICATION COMMUNAUTAIRE GLOBALE

AXE 1

RETOUR À LA BASE

Prendre soin collectivement des fondements de la communauté et entretenir les valeurs communautaires et le sentiment d'appartenance.

ORIENTATION 1.1

Approfondir les connaissances et la conscience à l'égard de l'identité et du territoire d'Essipit.

-  Faciliter l'occupation communautaire et familiale du territoire.
-  Protéger le patrimoine culturel d'Essipit.
-  Favoriser la découverte, l'apprentissage et le partage des pratiques et des savoirs traditionnels et communautaires entre les membres.
-  Développer une vision commune de l'identité d'Essipit.

RÉALISÉS

-  Sorties culturelles en forêt avec les enfants et les adolescents.
-  Journées de transmission culturelle.
-  Ateliers culturels.
-  Valorisation de la chasse au loup-marin (makushan de loup-marin).
-  Panneau d'interprétation (rivière à saumon) aux Escoumins.
-  Participation des membres à différents événements rassemblant les communautés autochtones.



EN COURS

- ✿ Inventaire et numérisation des archives patrimoniales et culturelles.
- ✿ Rapatriement des archives du CAM.
- ✿ Inventaire des biens de la Direction patrimoine et culture.
- ✿ Étude de potentiel archéologique sur le Nitassinan.
- ✿ Panneau d'interprétation Tadoussac (Projet destination Tadoussac).
- ✿ Capsules radio – apprentissage de l'innu-aimun.
- ✿ Révision, mise à jour et simplification des documents en lien avec la gouvernance innu-aitun.
- ✿ Discussions avec les zecs afin de convenir d'ententes permettant le libre accès pour nos membres sur le territoire.

CONTINUEL

- ✿ Inventaire et documentation des lieux d'intérêt sur le Nitassinan.
- ✿ Inventaire des connaissances traditionnelles.
- ✿ Ajouts d'éléments culturels et de mots innus aux lieux de rassemblement sur le Nitassinan et l'innu-assi et lors des activités communautaires.
- ✿ Bonification de l'animation culturelle des lieux de rassemblements existants.
- ✿ Évaluation des besoins et intérêts de la population à l'égard des actions en patrimoine et culture.
- ✿ Développement d'un service de référence interne en culture et patrimoine.
- ✿ Bonification de la relation avec l'Institut Tshakapesh.
- ✿ Programme d'aide innu-aitun pour favoriser l'occupation et la pratique de nos membres sur Nitassinan.
- ✿ Suivi innu-aitun en lien avec l'occupation et la pratique de nos membres.
- ✿ Poursuite du programme des gardiens du Nitassinan.

ORIENTATION 1.2

Affirmer et faire rayonner notre identité sous toutes ses formes.

- ✿ Créer des occasions d'échanges au sein de la Nation innue ainsi qu'avec les autres communautés autochtones.
- ✿ Créer et animer des lieux d'affirmation identitaire aménagés et accessibles.
- ✿ Soutenir et faire rayonner nos modèles positifs.

RÉALISÉS

- ✿ Signature d'une entente de respect mutuel avec la MRC HCN.
- ✿ Retour d'un Pow Wow communautaire, sous forme de fin de semaine culturelle.

EN COURS

- ✿ Création du Conseil de la Nation Innue.
- ✿ Négociation du traité.





AXE 2

VIVRE ENSEMBLE

Multiplier les occasions de nous côtoyer
et de construire notre communauté ensemble.

ORIENTATION 2.1

Renforcer la reconnaissance et l'intégration des membres dans la communauté.

-  Faciliter l'accès à l'information sur les services et les ressources, les droits et les responsabilités, ainsi que les projets qui touchent les membres.
-  Faciliter et soutenir l'établissement des membres qui veulent vivre sur la communauté.
-  S'assurer d'accueillir et de valoriser nos nouveaux membres.

RÉALISÉS

-  Tournée des membres non-résidents.

CONTINUEL

-  Dynamiser les outils de communication (Tipatshimun, mise à jour du site Web, LinkedIn, etc.).
-  Makushan de crabe.

REPORTÉS

-  Refonte du site Web du CPNIE.
-  Adoption d'un code d'appartenance pour les Essipiunnuat.

ORIENTATION 2.2

Favoriser le dynamisme de la vie communautaire.

-  Organiser des rassemblements touchant toutes les générations.
-  Favoriser les relations d'entraide entre les membres.

RÉALISÉS

-  Avis à la population pour recruter des bénévoles pour aider les membres dans diverses situations.
-  Ateliers jeunesse en présence des gardiens du territoire pour parler de nos projets et de protection du Nitassinan.



CONTINUEL

- ✿ Chasse communautaire au loup-marin et aux oiseaux migrateurs pour distribution aux aînés.
- ✿ Pêche communautaire au homard pour distribution aux aînés.

ORIENTATION 2.3

Encourager et soutenir la participation des membres au développement de la communauté.

- ✿ Stimuler les relations entre les membres, le CPNIE et l'administration.
- ✿ Développer des mécanismes de concertation diversifiés.
- ✿ Promouvoir et reconnaître le bénévolat et l'implication communautaire.

RÉALISÉS

- ✿ Expo-Essipit – Moment de rencontre entre l'administration et les membres.
- ✿ Rencontre des membres dans le cadre de la planification stratégique de la Direction éducation, santé et mieux-être.

EN COURS

- ✿ Évaluation de la participation des membres non-résidents sur les différentes tribunes (assemblées, comités, etc.).
- ✿ Travaux sur le projet de constitution.



AXE 3

DURABILITÉ ET INNOVATION

Maintenir l'approche avant-gardiste et accroître l'autonomie d'Essipit en matière socioéconomique et territoriale.

ORIENTATION 3.1

Poursuivre le développement et la diversification socioéconomiques d'Essipit.

- ✿ Mettre en valeur les ressources naturelles, les produits et les services d'Essipit.
- ✿ Consolider la culture organisationnelle du CPNIE et de ses entreprises sur la base des valeurs communautaires.
- ✿ Développer des emplois qui favorisent la rétention des jeunes.
- ✿ Développer davantage d'emplois permanents à l'année.

RÉALISÉS

- ✿ Création de nouveaux postes permanents dans l'organisation.
- ✿ Fusion de postes saisonniers afin de créer une permanence.
- ✿ Ajout d'outils de communication interne (courriel de masse, diffusion sur les télévisions, etc.).
- ✿ Profil de la main-d'œuvre des membres de la communauté en collaboration avec la CDRHPNQ.
- ✿ Acquisition d'actions dans une entreprise spécialisée en aquaculture.

EN COURS

- ✿ Planification stratégique de la Direction des Entreprises Essipit.
- ✿ Mise à niveau des infrastructures d'hébergement et d'accueil (pourvoies, etc.).
- ✿ Accessibilité des lieux touchant la culture pour les membres, les visiteurs et employés (conception d'artisanat, activités innu-aitun, etc.).
- ✿ Réflexion sur le développement d'offre touristique à l'année.
- ✿ Réflexion sur les investissements requis au Camping Tadoussac.
- ✿ Stratégie de forfaitisation (interne et partenariat).
- ✿ Promotion des opportunités d'emploi et révision des postes.
- ✿ Réorganisation des directions.
- ✿ Mise à jour des balises d'emplois étudiants.
- ✿ Activités culturelles intégrant l'ensemble des employés.
- ✿ Standardisation du processus d'accueil des nouveaux employés.
- ✿ Dynamisation des offres d'emploi et ajout d'éléments culturels.
- ✿ Négociation d'ententes majeures dans le secteur énergétique, particulièrement l'éolien et le projet Nutinamu-Chauvin.
- ✿ Projet d'acquisition des terrains de la Défense nationale à Québec.
- ✿ Développement d'un projet pilote pour évaluer le potentiel récréotouristique de la réserve de biodiversité de la Vallée-de-la-Rivière Sainte-Marguerite.



CONTINUEL

- Stratégie de représentation dans les congrès et salons.
- Politique de développement durable pour Vacances Essipit.
- Rencontre avec des étudiants de tous les niveaux.
- Travail en continu sur la promotion des opportunités d'emploi.
- Rencontres explicatives sur les rôles et responsabilités dans l'organisation.
- Veille stratégique des promoteurs miniers présents sur Nitassinan.
- Participation comme partenaire dans le projet éolien Namunashu et Apuiat.

REPORTÉS

- Réflexion sur la vocation actuelle et future des 5 pourvoies.
- Rénovation des condos Natakam.
- Révision de l'identité visuelle de « Vacances Essipit » (dont les pourvoies, Mer et monde écotours, matériel promotionnel, guide de normes graphiques - logo).
- Stratégie de fidélisation de la clientèle.
- Refonte des sites Web (Vacances Essipit et marina des Bergeronnes).

ORIENTATION 3.2

Continuer à développer la culture entrepreneuriale de la communauté.

- Stimuler et soutenir l'esprit d'entreprendre.
- Développer des initiatives qui accentuent l'autosuffisance de la communauté.
- Continuer de tisser et d'entretenir des partenariats pour l'essor de la communauté.

RÉALISÉS

- Ajout d'infrastructures d'hébergement et travaux sur le bâtiment d'accueil (Mer et monde écotours).
- Installation et mise à niveau de systèmes solaires dans les pourvoies (Lac Loup).

EN COURS

- Approvisionnement en eau par le biais de l'énergie solaire (Domaine du Lac des Cœurs).

CONTINUEL

- Accompagnement des partenaires dans la gestion des ressources humaines et le développement organisationnel de leur entreprise.
- Accompagnement des membres dans leurs projets entrepreneuriaux.
- Poursuite dans les partenariats régionaux, particulièrement en HCN et au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

REPORTÉS

- Projet Shipék^u et comité interne durable (Mer et monde écotours).



ORIENTATION 3.3

Protéger nos écosystèmes.

- ✧ Stimuler la découverte, l'acquisition de connaissances et la surveillance sur le territoire.
- ✧ Continuer à assumer un rôle de gardien de l'acceptabilité des projets sur le territoire.
- ✧ Sensibiliser et encourager les membres à prendre part à la protection de l'environnement.

RÉALISÉS

- ✧ Signature d'un protocole sur la mobilisation, la consultation et l'accommodement avec le gouvernement du Canada.
- ✧ Dépôt officiel au gouvernement du Québec du projet Essipiunnu-Meshkanau, notre projet d'APCA.

EN COURS

- ✧ Procédure juridique contre le gouvernement du Québec dans le dossier du caribou forestier.
- ✧ Projets pour améliorer nos connaissances sur le homard d'Amérique pour une pratique innu-aitun respectueuse.

CONTINUUEL

- ✧ Gestion de notre projet d'aire protégée Akumunan.
- ✧ Surveillance du Nitassinan et de nos pourvoies par les gardiens du territoire.
- ✧ Réponse aux nombreuses consultations gouvernementales pour la protection de nos droits et nos intérêts.
- ✧ Collaboration avec CNC dans la protection de la Pointe-Sauvage.
- ✧ Suivi des herbiers de zostère et du homard d'Amérique.
- ✧ Prélèvement de la mye commune pour une étude écotoxicologique.
- ✧ Pose de stations acoustiques pour répertorier la grive de Bicknell.
- ✧ Suivi des oiseaux marins en partenariat avec Parcs Canada.
- ✧ Entretien de notre réseau de nichoirs pour les garrots d'Islande.
- ✧ Installation de caméra vigile pour repérer les caribous forestiers.
- ✧ Prélèvement d'insectes pour déterminer la santé de notre Nitassinan et l'impact des changements climatiques.
- ✧ Veille sur les possibilités d'acquisition de territoire (pourvoies) dans une optique de protection du territoire.



AXE 4

BIEN-ÊTRE DES MEMBRES

Favoriser des environnements sains, propices à une vie épanouie et à un vieillissement actif.

ORIENTATION 4.1

Favoriser des conditions de vie propices à la santé globale des membres.

-  Soutenir les saines habitudes de vie.
-  Faciliter l'accès à des services et des soins de santé spécialisés et alternatifs de proximité.
-  Veiller à une offre d'habitation et de services adaptés.

RÉALISÉS

-  Construction de duplex pour les aînés.
-  Inauguration de la chambre de soins palliatifs à l'hôpital des Escoumins qui a été redécorée à saveur culturelle innue.
-  À la suite du départ annoncé d'un de nos médecins, recrutement d'un nouveau afin d'assurer le maintien des services à nos membres.

EN COURS

-  Élaboration des plans et devis pour le Centre de jour et de répit pour les aînés.
-  Construction de 2 unités multilogements de 4 logements chacun (rue Tashi).
-  Analyse et élaboration des plans et devis pour la relocalisation du CPE La Giroflée.
-  Procédure de guichet unique pour les services offerts aux membres (corridor de service).
-  Évaluation des besoins d'un transport adapté.
-  Mise à jour et refonte du Plan de santé communautaire 2026.
-  Ententes avec les partenaires externes en santé à revoir, bonifier ou mieux faire connaître (ex. : CISSS, DPJ, etc.).
-  Élaboration du programme d'attribution pour des lots commerciaux pour les membres.
-  Diagnostic organisationnel de la Direction éducation, santé et mieux-être.

CONTINUUEL

-  Élaboration de programmes en santé et saines habitudes de vie pour répondre aux objectifs du Plan de santé.
-  Distribution de paniers alimentaires pour les aînés et les bénéficiaires de la sécurité du revenu.
-  Promotion des objectifs en santé qui sont associés aux différentes activités offertes.
-  Évaluation des besoins des membres résidents et non-résidents en ce qui concerne l'offre de logement.
-  Programme d'aide financière pour les membres à faible revenu.



ORIENTATION 4.2

Favoriser un milieu de vie stimulant et sécuritaire.

-  Diversifier l'offre d'activités sportives, de loisirs, culturelles et de développement personnel.
-  Développer des espaces verts, des aménagements et des infrastructures de rencontre et de ressourcement.
-  Continuer de veiller à la qualité de nos infrastructures communautaires.
-  Faciliter l'accès aux activités pour nos jeunes.

RÉALISÉS

-  Signature d'une entente de financement pour le service policier.
-  Signature du protocole d'utilisation et de partage d'équipement avec le service incendie.
-  Aménagement d'une aire de stationnement (rue de la Réserve-Mashkuss).
-  Amélioration de l'accès aux activités sportives du CCM (système de cartes à puce et logiciel Sport plus).
-  Réfection du parc de jeux.
-  Achat d'un nouveau système de planteur au salon de quilles.

EN COURS

-  Construction d'un nouveau poste de police.
-  Modernisation des infrastructures pour l'eau (aqueduc et égouts) (suivi avec Les Escoumins)
-  Plans et devis pour la réfection de la rue de la Réserve entre le Centre Manakashun et l'Anse-à-Yves.
-  Recherche de financement pour le projet de CCM 2.0.
-  Planification et aménagement du Parc communautaire intergénérationnel (parc des aînés).
-  Amélioration du sentier Pipun.

CONTINUUEL

-  Calendrier de programmation d'activités culturelles et communautaires sur une base annuelle (calendrier 4 saisons).
-  Évaluation des besoins concernant les plateaux sportifs intérieurs et extérieurs.

REPORTÉS

-  Construction de l'écocentre

ORIENTATION 4.3

Soutenir l'apprentissage tout au long de la vie.

-  Soutenir la réussite, la persévérance et l'accomplissement éducatifs des jeunes.
-  Structurer une offre éducative et parascolaire alternative.
-  Faciliter l'accès à la formation.
-  Favoriser la découverte des possibilités de travail.



RÉALISÉS

- ✧ Embauche d'une ressource pour la prestation des cours de culture innue à l'école primaire, et ce, dès le début de l'année scolaire 2024-2025.
- ✧ Développement du programme d'enseignement de l'innu-aitun en partenariat avec l'Institut Tshakapesh.

EN COURS

- ✧ Mise à jour de la Politique d'éducation.
- ✧ Mise à jour de la Politique d'habitation et des procédures.
- ✧ Participation aux travaux de la Table de l'Entente régionale en éducation (Institut Tshakapesh).
- ✧ Ententes de partenariat avec les écoles.

CONTINUEL

- ✧ Activités permettant un contact privilégié des ressources professionnelles avec les jeunes en vue de renforcer la prévention (ex. : marche pour se rendre à l'école).



**CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION
DES INNUS ESSIPIT**

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 2025**

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
Résultats cumulés consolidés	6
Surplus cumulé lié aux activités	7
Gains et pertes de réévaluation	7
Variation des actifs financiers nets consolidés	8
Situation financière consolidée	9
Flux de trésorerie consolidés	10
NOTES COMPLÉMENTAIRES	11
INFORMATION SECTORIELLE CONSOLIDÉE	27

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 200
140, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5P7
T 418 647-3151

Aux membres de
Conseil de la Première Nation des Innus Essipit

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés*Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Conseil de la Première Nation des Innus Essipit (ci-après la « Première Nation »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2025 et les états consolidés des résultats, du surplus cumulé lié aux activités, des gains et pertes de réévaluation, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Première Nation au 31 mars 2025 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et de ses pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme l'explique la note 2 des états financiers consolidés, la Première Nation a comptabilisé ses participations dans certaines entreprises publiques selon la méthode de la consolidation intégrale, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Nous avons par conséquent exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers consolidés au 31 mars 2024 en raison des incidences de cette dérogation. La note 2 des états financiers consolidés fournit une description et une quantification des incidences financières de ce problème pour les exercices terminés les 31 mars 2025 et 2024.

La Première Nation a capitalisé des actifs incorporels (autres que des actifs incorporels achetés) à titre d'actifs non financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Nous avons par conséquent exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers consolidés au 31 mars 2024 en raison des incidences de cette dérogation. Si les actifs incorporels avaient été comptabilisés en charges au moment de leur acquisition, les actifs non financiers et le surplus cumulé auraient été diminués de 879 825 \$ aux 31 mars 2025 et 2024.

Comme mentionné à la note 14, la Première Nation a conclu des accords de contributions avec différents ministères du gouvernement fédéral. Les fonds reçus conformément à ces accords sont assujettis à un remboursement si la Première Nation ne respecte pas les conditions de stipulations de ceux-ci ou si elle ne parvient pas à utiliser ces contributions avant l'échéance de ces accords. La Première Nation n'a pas comptabilisé ces sommes dans les passifs, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Si ces montants avaient été comptabilisés aux passifs, ces derniers auraient été augmentés de 3 416 914 \$ au 31 mars 2025 (3 917 521 \$ au 31 mars 2024) et l'actif net aurait été diminué du même montant. De plus, les produits et l'excédent des produits sur les charges pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 auraient été augmentés de 500 607 \$ (diminués de 29 417 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2024).

Au cours d'un exercice antérieur, une entité contrôlée incluse dans le périmètre de consolidation de la Première Nation a reçu, sous la forme d'un apport, les infrastructures d'un barrage. Cet apport en immobilisations corporelles n'a pas été évalué à sa juste valeur, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Nous avons par conséquent exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers consolidés au 31 mars 2024 en raison des incidences de cette dérogation. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 mars 2025 et 2024 n'ont pas été déterminées.

Par ailleurs, la Première Nation n'a pas appliqué les exigences du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022. Au 31 mars 2025, la Première Nation n'a pas comptabilisé de passif à l'égard des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ni émis les déclarations requises, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. À ces égards, les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 dérogent aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Nous avons par conséquent exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers consolidés au 31 mars 2024. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 n'ont pas été déterminées.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Première Nation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Première Nation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Première Nation ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Première Nation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Première Nation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Première Nation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Première Nation à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport d'assurance raisonnable du professionnel en exercice indépendant sur la conformité

Nous avons réalisé une mission d'assurance raisonnable à l'égard de la conformité de la Première Nation, pour l'exercice terminé le 31 mars 2025, aux modalités suivantes de l'accord intervenu avec Santé Canada le 1er avril 2016 :

- Les infirmières sont accréditées par leur association provinciale et ont une assurance professionnelle;
- Les rapports obligatoires ont été préparés et transmis au bureau régional;
- Le plan de santé communautaire a été mis à jour.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de la conformité de la Première Nation aux exigences spécifiées dans l'accord précité. Elle est également responsable du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Première Nation aux exigences spécifiées.

Notre responsabilité

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sous forme d'assurance raisonnable sur la conformité de la Première Nation, sur la base des éléments probants que nous avons obtenus. Nous avons effectué notre mission d'assurance raisonnable conformément à la Norme canadienne de missions de certification 3531, « Missions d'appréciation directe visant la délivrance d'un rapport sur la conformité ». Cette norme requiert que nous planifions et réalisons la mission de façon à obtenir l'assurance raisonnable que la Première Nation s'est conformée, dans tous les aspects importants, aux exigences spécifiées.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'une mission réalisée conformément à la norme permettra toujours de détecter tout cas important de non-conformité aux exigences spécifiées qui pourrait exister. Les cas de non-conformité peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et ils sont considérés comme importants lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'ils puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions des utilisateurs de notre rapport. Une mission d'assurance raisonnable visant la délivrance d'un rapport sur la conformité implique la mise en œuvre de procédures en vue d'obtenir des éléments probants concernant la conformité de la Première Nation aux exigences spécifiées. La nature, le calendrier et l'étendue des procédures choisies relèvent de notre jugement professionnel, et notamment de notre évaluation des risques de non-conformité importante, que ceux-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Notre indépendance et notre contrôle qualité

Nous nous sommes conformés aux règles sur l'indépendance et aux autres règles de déontologie pertinentes définies dans les règles ou le code de déontologie applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle, de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Le cabinet applique la Norme canadienne de contrôle qualité 1, « Contrôle qualité des cabinets réalisant des missions d'audit ou d'examen d'états financiers et d'autres missions de certification ». Cette norme exige du cabinet qu'il conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Opinion

À notre avis, la Première Nation s'est conformée, dans tous les aspects importants, aux exigences spécifiées de l'accord précité pour l'exercice terminé le 31 mars 2025.

Nous ne fournissons aucun avis juridique relativement à la conformité de la Première Nation aux exigences spécifiées.

Québec

Le 28 juillet 2025

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A119912

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2 0 2 5		2 0 2 4
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
PRODUITS			
Transferts des gouvernements (note 4) -			
Fédéral	-	14 753 950	13 020 772
Provincial	-	3 575 074	844 185
Organismes publics	-	1 457 888	1 479 941
Activités économiques -			
Pêche au crabe, vente au détail et habitations communautaires	-	5 201 191	4 712 270
Pourvoiries, excursions et camping provenant des sociétés contrôlées	-	6 268 197	5 716 667
Quote-part du résultat net des entreprises commerciales	-	1 254 112	1 824 484
Autres	-	3 262 430	2 701 645
	-	35 772 842	30 299 964
CHARGES (note 15)			
Direction générale	-	2 338 420	2 430 567
Communication	-	57 083	190 790
Revendication territoriale	-	713 871	535 825
Sécurité	-	1 203 868	653 600
Comité de gestion	-	135 121	233 687
Infrastructure communautaire	-	2 403 164	2 458 939
Construction	-	902 929	865 569
Éducation	-	1 341 614	1 199 193
Culture	-	428 060	203 548
Santé	-	1 731 592	1 294 897
Services et programmes communautaires	-	610 566	526 695
Emploi et formation	-	322 773	315 321
Logements sociaux	-	192 782	48 451
Développement économique	-	471 121	420 464
Pêches	-	839 966	680 737
Territoire et affaires gouvernementales	-	1 534 067	1 177 274
Akumunan	-	342 695	68 588
Dépanneur	-	3 802 733	3 690 747
Centre communautaire Montagnais	-	802 565	639 514
Sociétés contrôlées	-	5 331 980	4 681 368
Amortissement des immobilisations corporelles	-	1 571 180	1 385 480
	-	27 078 150	23 701 254
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES			
	-	8 694 692	6 598 710

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

SURPLUS CUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2 0 2 5	2 0 2 4
	\$	\$
SURPLUS CUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS		
Solde au début	92 577 776	85 979 066
Excédent lié aux activités de l'exercice	8 694 692	6 598 710
Solde à la fin	101 272 468	92 577 776
GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION		
Perte de réévaluation cumulée au début	(1 872 500)	-
Participation au résultat étendu d'un partenariat commercial	(50 250)	(1 872 500)
Perte de réévaluation cumulée à la fin	(1 922 750)	(1 872 500)

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2 0 2 5	2 0 2 4
	\$	\$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	8 694 692	6 598 710
Immobilisations corporelles -		
Acquisition	(5 714 864)	(7 369 161)
Produit sur la cession	30 700	151 886
Perte sur la cession	(15 813)	(20 798)
Amortissement	1 571 180	1 385 480
	(4 128 797)	(5 852 593)
Charges reportées au prochain exercice -		
Acquisition	(312 114)	(338 707)
Utilisation	338 707	374 676
	26 593	35 969
Stocks -		
Acquisition	(546 315)	(610 615)
Utilisation	610 615	477 517
	64 300	(133 098)
Pertes de réévaluation nettes de l'exercice	(50 250)	(1 872 500)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ACTIFS FINANCIERS NETS	4 606 538	(1 223 512)
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT	52 913 694	54 137 206
ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN	57 520 232	52 913 694

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

AU 31 MARS 2025

	2025	2024
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse -		
Sans intérêt	3 315 513	2 352 408
3,55 % et 5,15 %	5 139 301	5 791 574
Placements temporaires -		
Autres, 2,7 % à 5,71 %, échéant d'avril 2025 à septembre 2028	48 485 199	48 180 879
Comptes débiteurs (note 5)	8 281 796	5 521 227
Placements (note 6) -		
Participations dans des entreprises commerciales	16 309 528	15 587 658
Autres	816 470	587 707
Fonds en fidéicomis (note 7)	62 535	60 460
	<u>82 410 342</u>	<u>78 081 913</u>
PASSIFS		
Comptes créditeurs	3 394 998	2 244 221
Produits reportés au prochain exercice (note 8)	16 673 822	17 596 587
Dette à long terme (note 9)	4 799 490	5 293 121
Impôts futurs	21 800	34 290
	<u>24 890 110</u>	<u>25 168 219</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS	<u>57 520 232</u>	<u>52 913 694</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 10)	37 641 232	33 512 435
Actifs incorporels (note 11)	3 329 825	3 329 825
Stocks	546 315	610 615
Charges reportées au prochain exercice	312 114	338 707
	<u>41 829 486</u>	<u>37 791 582</u>
SURPLUS CUMULÉ	<u>99 349 718</u>	<u>90 705 276</u>
SURPLUS CUMULÉ CONSTITUÉ DES ÉLÉMENTS SUIVANTS		
Lié aux activités (note 12)	101 272 468	92 577 776
Pertes de réévaluation cumulées	(1 922 750)	(1 872 500)
	<u>99 349 718</u>	<u>90 705 276</u>

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL

 , chef

 , directeur général

 , conseiller

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2 0 2 5	2 0 2 4
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	8 694 692	6 598 710
Éléments n'affectant pas la trésorerie -		
Quote-part du résultat net des entreprises commerciales	(1 254 112)	(1 824 484)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(15 813)	(20 798)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 571 180	1 385 480
Intérêts implicites sur un emprunt	-	705
Impôts futurs	(12 490)	(1 510)
Distributions reçues des entreprises commerciales	1 237 840	1 124 728
Fonds générés par les opérations	10 221 297	7 262 831
Variation des éléments hors caisse -		
Comptes débiteurs	(2 760 569)	2 280 340
Comptes créditeurs	1 150 777	(578 740)
Produits reportés au prochain exercice	(922 765)	5 288 018
Stocks	64 300	(133 098)
Charges reportées au prochain exercice	26 593	35 969
	7 779 633	14 155 320
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 714 864)	(7 369 161)
Produit sur la cession d'immobilisations corporelles	30 700	151 886
	(5 684 164)	(7 217 275)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Variation des placements temporaires	(304 320)	(9 170 125)
Encaissement d'un effet à recevoir	23 237	23 236
Effet à recevoir	(150 000)	-
Variation nette des avances à des entreprises commerciales	(102 000)	-
Avances à une société fermée	-	121 522
Acquisition de participations dans des entreprises commerciales	(755 848)	-
Variation des fonds en fidéicommis	(2 075)	(1 908)
	(1 291 006)	(9 027 275)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Versements sur la dette à long terme	(493 631)	(677 083)
	(493 631)	(677 083)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	310 832	(2 766 313)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	8 143 982	10 910 295
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	8 454 814	8 143 982

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Principes de consolidation -

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les produits et les charges de la Première Nation. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les produits et les charges consolidés ligne par ligne des sociétés contrôlées par la Première Nation. Le périmètre comptable de la Première Nation comprend les sociétés détenues en propriété exclusive, soit : Camping Tadoussac inc., Hébergement Essipit, société en commandite ainsi que Société de gestion P.R.P. inc. et ses filiales : Domaine du Lac des Cœurs inc., 2620-8272 Québec inc., Domaine sportif du Lac Loup inc., Les Croisières Essipit inc., 9069-3680 Québec inc., 9079-5659 Québec inc., 9100-2550 Québec inc., Domaine du Lac Bernier inc. ainsi que Mer Monde Écotours inc. Le périmètre comptable de la Première Nation comprend également la société sans but lucratif contrôlée, Fonds de développement Essipit.

Les sociétés Namunashu société en commandite, Pêcheries Nikan S.E.C., Groupe Umek, société en commandite, Groupe Namesh, S.E.C., Granulco inc., Société en commandite Apuiat, 9321-1654 Québec inc., 9298-7494 Québec inc. ainsi que Rénovations J.M.B.R. inc. correspondent à des entreprises publiques ou à des partenariats commerciaux en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public, et les chiffres sont présentés aux états financiers consolidés selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation. En vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, seuls le résultat net des entreprises publiques ou des partenariats commerciaux, les participations de la Première Nation dans ceux-ci et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les conventions comptables des entreprises publiques ou des partenariats commerciaux qui sont différentes de comptables des entreprises publiques ou des partenariats commerciaux qui sont différentes de celles de la Première Nation.

Utilisation d'estimations -

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires. Ces estimations sont révisées périodiquement, et des ajustements seront apportés au besoin aux résultats consolidés de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits -

Les produits sont constatés lorsque la Première Nation remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les services ou les besoins promis aux payeurs. Les revenus sont constatés uniquement jusqu'à concurrence des avantages économiques futurs que la Première Nation s'attend à recevoir. Tous les produits sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

Les paiements de transfert sont considérés comme des produits lorsque le transfert est autorisé et que les éventuels critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans le cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui correspond à la définition d'un passif. Dans ce cas, les paiements de transfert sont constatés comme des produits reportés. Les produits de transfert sont constatés dans l'état des résultats consolidés si les passifs sont réglés.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand des restrictions sont imposées par le contributeur quant à leur utilisation, et sont considérées comme des produits lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Les produits perçus d'avance liés aux droits ou aux services sont reportés et constatés à l'état des résultats consolidés lorsque l'obligation de prestation afférente est remplie.

Trésorerie et équivalents de trésorerie -

La politique de la Première Nation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, les découverts bancaires, l'excédent des chèques tirés sur les soldes bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Instruments financiers -

Les actifs et les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements temporaires, des comptes débiteurs, des avances, des fonds en fidéicomis, des comptes créditeurs et de la dette à long terme.

Les placements autres que les participations dans des entreprises commerciales et les avances sont comptabilisés au coût.

Stocks -

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette probable de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels -

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont des actifs non financiers qui, de par leur nature, sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants :

Bâtiments	2 % à 5 %
Bateaux, embarcations et pneumatiques	5 %, 7,5 % et 15 %
Routes et aménagement de terrains	4 %, 8 % et 25 %
Équipements -	
Sportifs	20 %
Système téléphonique	10 %
Bureau et informatique	20 % et 30 %
Autres	10 % et 20 %
Matériel roulant	20 % et 30 %

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ou qu'un actif incorporel ne contribue plus à la capacité de la Première Nation de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle ou un actif incorporel est inférieure à sa valeur comptable nette, son coût est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value est passée en charges à l'état des résultats consolidés et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

2. DÉROGATION AUX NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LE SECTEUR PUBLIC

La Première Nation comptabilise ses participations dans les entités suivantes selon la méthode de la consolidation intégrale :

- Camping Tadoussac inc.;
- Les Croisières Essipit inc.;
- Hébergement Essipit, société en commandite;
- Mer et Monde Écotours inc.

Conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ces entités répondent à la définition d'une entreprise publique et auraient conséquemment dû être comptabilisées selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

La comptabilisation de ces entités selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, aurait les incidences suivantes sur les états financiers consolidés de la Première Nation aux 31 mars 2025 et 2024 et pour les exercices terminés à ces dates :

	2 0 2 5	2 0 2 4
	\$	\$
État des résultats consolidés -		
Produits	(4 787 405)	(4 024 473)
Quote-part du résultat net des entreprises commerciales	366 536	(81 804)
Charges	(4 420 869)	(4 106 277)
Excédent des produits sur les charges	-	-
	2 0 2 5	2 0 2 4
	\$	\$
Variation des actifs financiers nets consolidés -		
Variation due aux immobilisations corporelles	109 718	(83 029)
Variation due aux autres actifs non financiers	(3 126)	8 738
Augmentation des actifs financiers nets	106 592	(74 291)
Actifs financiers nets au début de l'exercice	2 961 593	3 035 884
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	3 068 185	2 961 593

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

2. DÉROGATION AUX NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LE SECTEUR PUBLIC (suite)

	2 0 2 5	2 0 2 4
	\$	\$
Situation financière consolidée -		
Actifs financiers -		
Encaisse	(2 166)	(2 366)
Comptes débiteurs	(4 475 057)	(4 712 464)
Avances	461 054	461 054
Avances d'une société sous contrôle commun	1 501 080	1 501 080
Participations dans des entreprises commerciales	5 523 845	5 157 309
	<u>3 008 756</u>	<u>2 404 613</u>
Passifs -		
Comptes créditeurs	(37 994)	(510 301)
Dette à long terme	(21 435)	(46 679)
	<u>(59 429)</u>	<u>(556 980)</u>
Actifs financiers nets	<u>3 068 185</u>	<u>2 961 593</u>
Actifs non financiers -		
Immobilisations corporelles	(3 008 221)	(2 898 503)
Charges reportées au prochain exercice	(59 964)	(63 090)
	<u>(3 068 185)</u>	<u>(2 961 593)</u>
Surplus cumulé	<u>-</u>	<u>-</u>

3. BUDGET

Le budget présenté aux fins de comparaison correspond au budget initial tel qu'il a été préparé par la direction de la Première Nation. Pour l'exercice terminé au 31 mars 2025, aucun budget définitif n'est disponible.

4. TRANSFERTS DES GOUVERNEMENTS

	2 0 2 5	2 0 2 4
	\$	\$
Fédéral -		
Services aux Autochtones Canada -		
Financement de l'exercice courant	10 808 453	11 018 411
Entente de règlement	1 600 000	-
Solliciteur général du Canada	770 680	602 368
Société canadienne d'hypothèques et de logement	118 538	34 497
Pêches et Océans Canada	363 311	330 928
Environnement et Changement climatique Canada	501 691	365 090
Parcs Canada	357 615	189 358
Société d'épargne des Autochtones du Canada	-	112 099
Transports Canada	233 662	339 248
Agence d'évaluation d'impact du Canada	-	28 773
	<u>14 753 950</u>	<u>13 020 772</u>

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

4. TRANSFERTS DES GOUVERNEMENTS (suite)

Provincial -		
Ministère de la Sécurité publique du Québec	1 036 893	407 124
Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit	1 109 747	178 194
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	265 750	71 977
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	130 000	102 820
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	45 000	45 000
Ministère de la Culture et des Communications	60 777	39 070
Ministère du Tourisme	926 907	-
	3 575 074	844 185
	18 329 024	13 864 957

5. COMPTES DÉBITEURS

	2 0 2 5	2 0 2 4
	\$	\$
Gouvernements -		
Fédéral -		
Services aux Autochtones Canada	2 867 133	1 977 323
Pêches et Océans Canada	153 723	84 013
Agence d'évaluation d'impact du Canada	26 291	26 562
Sécurité Publique Canada	534 557	-
Transports Canada	280 869	414 553
Provincial -		
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec	25 000	18 000
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit -		
Courants	794 816	129 784
Subventions à recevoir se rapportant aux emprunts	54 479	160 754
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	126 465	459 985
Ministère de la Culture et des Communications	50 287	70 280
Ministère de la Sécurité publique	461 405	-
Ministère du Tourisme	442 160	-
Organismes publics	251 343	455 220
Clients et autres	2 221 268	1 724 753
	8 281 796	5 521 227

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

6. PLACEMENTS

	2 0 2 5	2 0 2 4
	\$	\$
Participations dans des partenariats commerciaux -		
Namunashu société en commandite (50 %)	6 281 936	6 297 482
Pêcheries Nikan S.E.C. (50 %)	19 636	10 923
Groupe Umek, société en commandite (23,33 %)	2 112 993	1 984 623
Société en commandite Apuiat (12,5 %)	-	5 763 064
9321-1654 Québec inc. (12,5 %) (a)	5 586 296	-
Groupe Namesh, S.E.C., actions participantes (50,9 %)	729 046	711 018
Granulco inc., actions participantes (25 %)	504 460	473 847
9298-7494 Québec inc., actions participantes (40 %)	715 960	-
Rénovations J.M.B.R. inc., actions participantes (50 %)	359 201	346 701
	<u>16 309 528</u>	<u>15 587 658</u>

(a) La participation est comptabilisée en fonction des derniers états financiers audités disponibles de la société, soit en date du 31 décembre 2024.

	2 0 2 5	2 0 2 4
	\$	\$
Autres placements -		
La Compagnie de Navigation des Basques inc. -		
Actions -		
1 340 actions de catégorie « A »	1 340	1 340
12 060 actions de catégorie « C »	12 060	12 060
Avances, sans intérêt ni modalités d'encaissement	28 020	28 020
	<u>41 420</u>	<u>41 420</u>
Granulco inc. -		
Effet à recevoir, 3,45 %, remboursable par versements mensuels de 3 472 \$, échéant en octobre 2025	7 746	30 983
Rénovations J.M.B.R inc. -		
Effet à recevoir, 7,20 %, remboursable en un seul versement, sans date d'échéance	150 000	-
9298-7494 Québec inc.		
Avances, sans intérêt ni modalités d'encaissement	102 000	-
Radio Essipit Haute-Côte-Nord inc. -		
Avances, sans intérêt ni modalités d'encaissement	5 703	5 703
Dérivation de la rivière Portneuf -		
Participation au projet d'Hydro-Québec dans la dérivation partielle de la rivière Portneuf, remboursable à demande, partenariat se terminant en 2102 et donnant droit à des redevances calculées sur les ventes d'énergie et encaissables mensuellement	509 601	509 601
	<u>816 470</u>	<u>587 707</u>

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

6. PLACEMENTS (suite)

Les principaux renseignements financiers des partenariats commerciaux sont les suivants :

	2 0 2 5			2 0 2 4	
	Fabrication et transformation	Commerce de détail	Pêche	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Résultats -					
Produits	36 645 511	3 990 050	768 287	41 403 848	27 730 184
Charges	33 411 274	4 235 501	291 322	37 938 097	26 231 885
Bénéfice net (perte nette)	3 234 237	(245 451)	476 965	3 465 751	1 498 299
	2 0 2 5			2 0 2 4	
	Fabrication et transformation	Commerce de détail	Pêche	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Situation financière -					
Actif -					
Encaisse	6 081 200	(253 059)	780 409	6 608 550	4 202 551
Comptes débiteurs	5 869 553	362 104	254 358	6 486 015	12 897 466
Stocks	1 791 873	2 141 141	475 652	4 408 666	2 753 562
Placements	5 534 081	-	-	5 534 081	5 715 444
Immobilisations					
corporelles	53 060 239	866 026	2 544 283	56 470 548	56 294 541
Autres actifs	242 964	-	622 248	865 212	344 800
	72 579 910	3 116 212	4 676 950	80 373 072	82 208 364
Passif -					
Emprunt bancaire	-	230 000	200 000	430 000	1 684 097
Comptes créditeurs	5 034 089	1 633 972	1 394 032	8 062 093	6 415 026
Dette à long terme	33 202 015	563 218	1 560 962	35 326 195	39 035 237
Produits reportés	8 934 192	11 288	954 609	9 900 089	10 041 297
	47 170 296	2 438 478	4 109 603	53 718 377	57 175 657
Capitaux propres -					
Capital-actions et parts sociales	16 551 983	350 100	1 132 600	18 034 683	16 310 110
Bénéfices non répartis et capital (déficit)	8 857 631	327 634	(565 253)	8 620 012	8 722 597
	25 409 614	677 734	567 347	26 654 695	25 032 707
	72 579 910	3 116 212	4 676 950	80 373 072	82 208 364

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

7. FONDS EN FIDÉICOMMIS

	2 0 2 5	2 0 2 4
	\$	\$
Taux de la Banque du Canada majoré de 1,25 %, échéance indéterminée	62 535	60 460

8. PRODUITS REPORTÉS AU PROCHAIN EXERCICE

	Solde au début	Reçus	Affectés aux résultats	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Infrastructures communautaires -				
Services aux Autochtones Canada	2 565 936	1 887 003	(2 565 936)	1 887 003
Construction -				
Services aux Autochtones Canada	392 288	-	(392 288)	-
Entreprises -				
Dépôts pour réservations	1 270 852	1 342 710	(1 270 852)	1 342 710
Subventions reportées	484 747	-	(484 747)	-
Éducation -				
Services aux Autochtones Canada	49 189	25 696	(49 189)	25 696
Services et programmes communautaires -				
Services aux Autochtones Canada	482 827	497 567	(482 827)	497 567
Organismes publics	146 780	246 350	(146 780)	246 350
Développement économique -				
Services aux Autochtones Canada	171 559	469 109	(171 559)	469 109
Santé -				
Services aux Autochtones Canada	2 098 087	1 650 661	(2 098 087)	1 650 661
Organismes publics	140 318	107 476	(140 318)	107 476
Territoire et affaires gouvernementales -				
Services aux Autochtones Canada	35 329	84 411	(35 329)	84 411
Environnement et Changement climatique Canada	232 017	170 192	(232 017)	170 192
Parcs Canada	311 812	406 118	(311 812)	406 118
Transport Canada	-	47 207	-	47 207
Revendications territoriales -				
Organismes publics	321 016	113 807	(321 016)	113 807
Pêches				
Pêches et Océans Canada	-	20 134	-	20 134
Akumunan -				
Environnement et Changement climatique Canada	57 891	280 641	(57 891)	280 641
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	297 908	169 183	(297 908)	169 183
Sécurité -				
Solliciteur général du Canada	972 462	1 253 288	(972 462)	1 253 288
Ministère de la Sécurité publique du Québec	6 053 369	5 973 079	(6 053 369)	5 973 079

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

8. PRODUITS REPORTÉS AU PROCHAIN EXERCICE (suite)

	Solde au début	Reçus	Affectés aux résultats	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Habitations communautaires -				
Services aux Autochtones Canada	233 705	767 901	(233 705)	767 901
Société canadienne d'hypothèques et de logement	85 716	-	(85 716)	-
Direction générale -				
Services aux Autochtones Canada	14 784	-	(14 784)	-
Comité de gestion				
Hydro-Québec	1 031 123	-	-	1 031 123
Culture -				
Ministère de la Culture et des Communications	43 603	26 897	(43 603)	26 897
Emploi et formation -				
Organismes publics	103 269	103 269	(103 269)	103 269
	<u>17 596 587</u>	<u>15 642 699</u>	<u>(16 565 464)</u>	<u>16 673 822</u>

9. DETTE À LONG TERME

	2 0 2 5	2 0 2 4
	\$	\$
Emprunts -		
1,06 %, garanti par Services aux Autochtones Canada, remboursable par versements mensuels de 1 104 \$, incluant le capital et les intérêts, renouvelable en septembre 2026, fin de la période d'amortissement prévue en septembre 2036	143 372	155 039
3,37 %, garanti par Services aux Autochtones Canada, remboursable par versements mensuels de 1 828 \$, incluant le capital et les intérêts, renouvelable en janvier 2030, fin de la période d'amortissement prévue en janvier 2035	184 821	201 334
3,373 %, garanti par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, remboursable par versements semestriels de 52 683 \$, incluant le capital et les intérêts, échéant en juin 2025	54 479	160 753

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

9. DETTE À LONG TERME (suite)

	2 0 2 5	2 0 2 4
	\$	\$
6,5 %, garanti par la Corporation de développement économique montagnaise, remboursable par versements mensuels de 686 \$, incluant le capital et les intérêts, échéant en mai 2031	41 470	46 813
Sans intérêt (taux effectif de 3,5 %), d'une valeur nominale de 9 900 \$, remboursé au cours de l'exercice	-	9 900
Emprunt d'une Première Nation – projet Namunashu -		
3,41 %, majoré de frais d'administration de 1,5 %, garanti par une hypothèque mobilière sur la participation dans Namunashu société en commandite ainsi que par les distributions de celle-ci et par les redevances liées au projet du Parc éolien Rivière-du-Moulin, remboursable par versements mensuels de 23 766 \$ en capital, plus les intérêts, renouvelable en décembre 2027, fin de la période d'amortissement prévue en avril 2041	4 375 348	4 719 282
	<u>4 799 490</u>	<u>5 293 121</u>
Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sur la dette à long terme, nets des subventions se rapportant à certains emprunts, seront les suivants :		
Exercices se terminant les 31 mars 2025	373 133 \$	
2026	439 388 \$	
2027	308 774 \$	
2028	309 795 \$	
2029	410 298 \$	

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2 0 2 5		2 0 2 4	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	4 488 351	-	4 488 351	4 680 064
Bâtiments	32 242 810	10 552 180	21 690 630	17 851 394
Bateaux, embarcations et pneumatiques	3 107 498	2 108 480	999 018	1 048 599
Routes et aménagement de terrains	11 100 892	4 117 566	6 983 326	6 462 602
Équipements -				
Sportifs	1 180 852	760 643	420 209	456 766
Système téléphonique	31 830	30 422	1 408	1 564
Bureau et informatique	2 247 076	1 906 964	340 112	391 728
Autres	6 381 102	4 706 654	1 674 448	1 490 002
Matériel roulant	3 423 466	2 379 736	1 043 730	1 129 716
	<u>64 203 877</u>	<u>26 562 645</u>	<u>37 641 232</u>	<u>33 512 435</u>

11. ACTIFS INCORPORELS

	2 0 2 5	2 0 2 4
	\$	\$
Permis de pêche	2 450 000	2 450 000
Droits d'exploitation de territoires	454 138	454 138
Écart d'acquisition	425 687	425 687
	<u>3 329 825</u>	<u>3 329 825</u>

12. SURPLUS CUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS

	2 0 2 5	2 0 2 4
	\$	\$
Le surplus cumulé lié aux activités inclut certaines réserves qui se détaillent comme suit :		
Investissements nets -		
Placements	12 750 650	11 456 083
Fonds en fidéicommiss	62 535	60 460
Immobilisations corporelles	37 258 560	32 985 409
Actifs incorporels	3 329 825	3 329 825
Prêts à la rénovation	246 443	235 896
Développement économique	1 077 024	1 006 122
Réserves de remplacement et de fonctionnement	637 857	611 657
Investissements futurs	200 000	200 000
Construction du poste de police	235 973	-
Non affecté	45 473 601	42 692 324
	<u>101 272 468</u>	<u>92 577 776</u>

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

12. SURPLUS CUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS (suite)

Développement économique -

La Première Nation a reçu des contributions spéciales de membres, et leur utilisation est restreinte à des projets spécifiques de développement préalablement autorisés par l'assemblée générale de la Première Nation.

	2 0 2 5	2 0 2 4
	\$	\$
Solde au début	1 006 122	938 837
Affectations internes -		
Contributions	37 002	36 519
Produits d'intérêts	33 900	30 766
Solde à la fin	<u>1 077 024</u>	<u>1 006 122</u>

Réserves de remplacement et de fonctionnement -

En vertu de conventions signées avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement et Santé Canada, la Première Nation s'est engagée à constituer des réserves de remplacement et de fonctionnement à utiliser pour assumer le coût des réparations majeures, pour pourvoir à un éventuel déficit ainsi que pour remplacer de l'équipement hors d'usage pour les immeubles locatifs et les services de santé. La Première Nation constitue également une réserve de remplacement pour les immeubles locatifs non compris dans les conventions intervenues avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Réserves de remplacement et de fonctionnement (suite) -

	2 0 2 5	2 0 2 4
	\$	\$
Solde au début	611 657	585 457
Affectation du surplus cumulé -		
Contributions	26 200	26 200
Solde à la fin	<u>637 857</u>	<u>611 657</u>

Surplus d'investissements futurs -

La Première Nation a réservé un montant de 200 000 \$ dans le but d'effectuer des investissements en immobilisations corporelles.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

13. DROITS CONTRACTUELS

En vertu d'une entente d'approvisionnement en électricité conclue entre EEN CA Rivière du Moulin S.E.C. (ci-après « EEN ») et les Parties innues, représentées par Mashteuiatsh, Essipit et Pessamit, pour le projet du Parc éolien de Rivière-du-Moulin, EEN convient de payer aux Parties innues une contribution volontaire annuelle de 1 275 \$ par mégawatt (ci-après « MW ») pour les éoliennes du projet qui sont installées et qui sont en activité. L'achat d'énergie d'origine éolienne produite au Québec du projet représente une capacité prévue de 350 MW, soit 150 MW pour la phase 1 et 200 MW pour la phase 2. Cette redevance, pouvant donc atteindre 446 250 \$ annuellement et devant être répartie en parts égales entre les Parties innues, sera indexée annuellement selon le barème d'indexation du prix de l'électricité. La contribution volontaire sera payable au cours de la phase d'exploitation du projet, soit d'une durée prévue de 20 ans pour les éoliennes de la phase 1 et d'une durée prévue de 19 ans pour la phase 2.

14. ÉVENTUALITÉS

La Première Nation a conclu des accords de contributions avec différents ministères du gouvernement fédéral. Les fonds reçus conformément à ces accords sont assujettis à un remboursement si la Première Nation ne respecte pas les conditions de stipulation de ceux-ci. Au 31 mars 2025, les montants des fonds inutilisés provenant de ces accords de contributions sont les suivants :

	2 0 2 5	2 0 2 4
	\$	\$
Services aux Autochtones Canada - Développement social et communautaire	879 135	1 379 742
Santé Canada	2 537 779	2 537 779
	<u>3 416 914</u>	<u>3 917 521</u>

Tout montant que la Première Nation pourrait devoir rembourser sera comptabilisé en charges de l'exercice en cours.

Dans le cadre du projet d'investissement du Parc éolien Rivière-du-Moulin, la Première Nation a émis une lettre de crédit en faveur d'Hydro-Québec Distribution Services inc. de 371 000 \$, qui vient à échéance en août 2025.

Société de gestion P.R.P. inc., une société contrôlée par la Première Nation, s'est portée garante, conjointement avec les autres actionnaires, du remboursement de l'emprunt bancaire de l'entreprise commerciale Rénovations J.M.B.R. inc. Au 31 mars 2025, le solde de cet emprunt s'établit à 230 000 \$.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

15. CHARGES PAR OBJET

Les charges par objet se répartissent comme suit :

	2 0 2 5	2 0 2 4
	\$	\$
Coût des produits vendus	3 106 225	3 066 924
Salaires et charges sociales	12 246 465	10 416 689
Sous-traitance	387 743	243 214
Honoraires et services	2 392 817	2 144 380
Entretien et réparation	1 175 506	1 249 590
Matériaux et fournitures	744 111	591 894
Frais du matériel roulant	122 152	61 455
Frais des locaux	659 123	612 597
Droits de scolarité	214 381	181 748
Allocations	1 203 057	966 720
Publicité, promotion et communications	352 709	391 936
Frais de déplacement	305 212	286 152
Frais financiers	503 469	396 882
Immobilisations corporelles -		
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(15 813)	(20 798)
Amortissement	1 571 180	1 385 480
Divers	2 109 813	1 726 391
	<u>27 078 150</u>	<u>23 701 254</u>

16. INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Première Nation est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement, de placement et de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Première Nation.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que la Première Nation utilise pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

Risques financiers

Risque de crédit -

La Première Nation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan consolidé. La Première Nation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Première Nation. Cette dernière est également exposée au risque de crédit du fait qu'elle se porte garante d'une autre partie (note 14).

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

16. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risques financiers (suite)

Risque de crédit (suite) -

Le solde des comptes clients et autres créances est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de la Première Nation aux créances douteuses n'est pas importante. La valeur comptable au bilan consolidé des actifs financiers de la Première Nation exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel la Première Nation est exposée. La direction de la Première Nation estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus, qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, est bonne à la date des états financiers consolidés.

Aucun actif financier de la Première Nation n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié aux 31 mars 2025 et 2024, et aucun actif financier non déprécié n'est en souffrance à la date des états financiers consolidés.

Risque de taux d'intérêt -

La Première Nation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et aux passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les placements temporaires et les emprunts à long terme portant intérêt à taux fixe exposent la Première Nation au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 mars 2024) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent des produits par rapport aux charges et sur les gains et pertes de réévaluation nets de l'exercice.

Risque de liquidité -

Le risque de liquidité de la Première Nation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Première Nation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan consolidé.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Première Nation dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Première Nation établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Au 31 mars 2025, les échéances contractuelles des passifs financiers (y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) de la Première Nation se détaillent comme suit :

	Moins de 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Comptes créditeurs	3 394 998	-	-	-
Dette à long terme	290 583	238 171	1 796 228	3 674 829
	<u>3 685 581</u>	<u>238 171</u>	<u>1 796 228</u>	<u>3 674 829</u>

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT**NOTES COMPLÉMENTAIRES****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025****17. ENGAGEMENTS**

La Première Nation s'est engagée, sur une période de 20 ans se terminant en 2040, envers la municipalité des Escoumins, à verser 477 702 \$ pour des frais relatifs à l'entretien et à l'opération d'une infrastructure. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 23 885 \$ annuellement de 2026 à 2030.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

INFORMATION SECTORIELLE CONSOLIDÉE

(non audité)

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2 0 2 5	2 0 2 4	2 0 2 5	2 0 2 4
	Direction générale		Communication	
	\$	\$	\$	\$
PRODUITS				
Gouvernement fédéral	950 874	949 651	-	-
Autres	43 454	91 985	14 075	4 410
	994 328	1 041 636	14 075	4 410
CHARGES				
Frais d'exploitation -				
Salaires et charges sociales	1 561 029	1 563 942	13 118	125 126
Honoraires et services	401 389	431 905	1 201	14 045
Matériaux et fournitures	37 688	19 635	-	989
Frais des locaux	33 331	52 415	1 049	756
Publicité, promotion et communications	28 985	1 223	18 717	9 169
Frais d'administration -				
Frais de déplacement	23 834	57 634	5 790	7 178
Divers	242 408	293 624	17 208	33 527
Frais financiers	9 756	10 189	-	-
	2 338 420	2 430 567	57 083	190 790
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT AMORTISSEMENT	(1 344 092)	(1 388 931)	(43 008)	(186 380)

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

INFORMATION SECTORIELLE CONSOLIDÉE

(non audité)

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2 0 2 5	2 0 2 4	2 0 2 5	2 0 2 4
	Revendication territoriale		Sécurité	
	\$	\$	\$	\$
PRODUITS				
Gouvernement fédéral	-	-	770 680	602 368
Gouvernement provincial	-	-	1 036 893	407 124
Organismes publics	734 695	779 395	-	-
Autres	-	-	18 804	5 387
	<u>734 695</u>	<u>779 395</u>	<u>1 826 377</u>	<u>1 014 879</u>
CHARGES				
Frais d'exploitation -				
Salaires et charges sociales	267 575	256 443	1 007 160	545 494
Honoraires et services	388 915	199 916	12 876	4 018
Entretien et réparation	-	-	13 251	14 600
Matériaux et fournitures	7 788	-	82 400	-
Frais des locaux	-	-	12 642	6 698
Frais de déplacement	30 047	22 600	-	-
Divers	329	3 000	4 663	8 267
Frais d'administration -				
Frais de déplacement	-	-	58 591	46 625
Divers	19 217	53 866	12 285	27 898
	<u>713 871</u>	<u>535 825</u>	<u>1 203 868</u>	<u>653 600</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT	<u>20 824</u>	<u>243 570</u>	<u>622 509</u>	<u>361 279</u>

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

INFORMATION SECTORIELLE CONSOLIDÉE

(non audité)

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2 0 2 5	2 0 2 4	2 0 2 5	2 0 2 4
	Comité de gestion		Infrastructure	
	\$	\$	\$	\$
PRODUITS				
Gouvernement fédéral	1 600 000	-	2 127 823	3 742 615
Gouvernement provincial	-	-	4 544	8 023
Activités économiques	-	-	5 667	4 498
Autres	2 639 514	1 849 246	12 573	44 278
	<u>4 239 514</u>	<u>1 849 246</u>	<u>2 150 607</u>	<u>3 799 414</u>
CHARGES				
Frais d'exploitation -				
Salaires et charges sociales	94 256	132 116	1 276 673	897 809
Sous-traitance	-	-	128 369	216 253
Honoraires et services	-	1 814	301 593	498 899
Entretien et réparation	-	16 827	246 371	448 836
Matériaux et fournitures	4 603	-	138 545	151 521
Frais du matériel roulant	-	-	101 985	50 048
Frais des locaux	-	-	40 000	15 440
Publicité, promotion et communications	5 518	32 093	-	-
Frais d'administration -				
Frais de déplacement	121	-	68 127	32 272
Divers	1 638	12 163	57 024	111 577
Frais financiers	-	-	4 544	8 023
Divers	28 985	38 674	39 933	28 261
	<u>135 121</u>	<u>233 687</u>	<u>2 403 164</u>	<u>2 458 939</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT	<u><u>4 104 393</u></u>	<u><u>1 615 559</u></u>	<u><u>(252 557)</u></u>	<u><u>1 340 475</u></u>

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

INFORMATION SECTORIELLE CONSOLIDÉE

(non audité)

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2 0 2 5	2 0 2 4	2 0 2 5	2 0 2 4
	Construction		Éducation	
	\$	\$	\$	\$
PRODUITS				
Gouvernement fédéral	392 288	715 126	1 522 357	1 356 533
Gouvernement provincial	675 203	-	-	-
Autres	100	249 453	-	-
	1 067 591	964 579	1 522 357	1 356 533
CHARGES				
Frais d'exploitation -				
Salaires et charges sociales	433 399	488 167	38 285	56 993
Sous-traitance	259 374	26 961	-	-
Honoraires et services	11 687	102 214	725	20 367
Entretien et réparation	98 751	79 297	-	-
Matériaux et fournitures	52 653	120 620	12 805	27 579
Frais du matériel roulant	20 167	11 407	-	-
Frais des locaux	7 689	13 741	-	-
Droits de scolarité	-	-	214 381	181 748
Allocations	-	-	1 059 395	865 939
Frais d'administration -				
Frais de déplacement	18 249	20 090	7 181	25 363
Divers	960	3 072	5 325	4 677
Divers	-	-	3 517	16 527
	902 929	865 569	1 341 614	1 199 193
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT AMORTISSEMENT	164 662	99 010	180 743	157 340

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

INFORMATION SECTORIELLE CONSOLIDÉE

(non audité)

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2 0 2 5	2 0 2 4	2 0 2 5	2 0 2 4
	Culture		Santé	
	\$	\$	\$	\$
PRODUITS				
Gouvernement fédéral	-	-	2 543 199	1 780 565
Gouvernement provincial	60 777	39 070	-	-
Organismes publics	11 000	11 000	161 133	3 563
Activités économiques	46 276	18 818	-	-
Autres	12 507	252	-	625
	130 560	69 140	2 704 332	1 784 753
CHARGES				
Frais d'exploitation -				
Salaires et charges sociales	222 906	124 125	544 988	533 183
Honoraires et services	96 160	24 389	449 827	392 600
Entretien et réparation	-	-	19 533	35 680
Matériaux et fournitures	26 858	15 920	77 516	72 515
Frais des locaux	-	-	16 514	15 827
Publicité, promotion et communications	489	605	-	-
Allocations	-	-	17 966	-
Divers	-	-	94 826	82 172
Frais d'administration -				
Divers	43 755	33 553	35 231	55 462
Divers	37 892	4 956	475 191	107 458
	428 060	203 548	1 731 592	1 294 897
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT AMORTISSEMENT	(297 500)	(134 408)	972 740	489 856

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

INFORMATION SECTORIELLE CONSOLIDÉE

(non audité)

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2 0 2 5	2 0 2 4	2 0 2 5	2 0 2 4
	Services et programmes		Emploi et formation	
	\$	\$	\$	\$
PRODUITS				
Gouvernement fédéral	1 952 984	2 062 893	-	-
Organismes publics	175 902	55 183	352 395	609 549
Autres	-	3 327	4 033	-
	<u>2 128 886</u>	<u>2 121 403</u>	<u>356 428</u>	<u>609 549</u>
CHARGES				
Frais d'exploitation -				
Salaires et charges sociales	332 883	248 899	316 429	306 418
Honoraires et services	22 714	29 633	3 850	4 850
Entretien et réparation	16 000	128	-	-
Matériaux et fournitures	26 880	33 579	-	-
Frais des locaux	34 278	27 495	-	-
Allocations	125 696	100 456	-	325
Frais d'administration -				
Frais de déplacement	6 819	4 408	-	1 573
Divers	44 295	82 097	2 494	2 155
Divers	<u>1 001</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>610 566</u>	<u>526 695</u>	<u>322 773</u>	<u>315 321</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT	<u><u>1 518 320</u></u>	<u><u>1 594 708</u></u>	<u><u>33 655</u></u>	<u><u>294 228</u></u>

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

INFORMATION SECTORIELLE CONSOLIDÉE

(non audité)

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2 0 2 5	2 0 2 4	2 0 2 5	2 0 2 4
	Logements sociaux		Développement économique	
	\$	\$	\$	\$
PRODUITS				
Gouvernement fédéral	876 497	34 497	220 589	205 497
Gouvernement provincial	-	-	-	40 171
Activités économiques	246 640	237 652	-	-
Autres	10 777	14 758	176 494	154 966
	<u>1 133 914</u>	<u>286 907</u>	<u>397 083</u>	<u>400 634</u>
CHARGES				
Frais d'exploitation -				
Salaires et charges sociales	-	-	132 756	90 651
Honoraires et services	89 716	7 147	92 076	72 421
Matériaux et fournitures	9 234	380	549	-
Divers	87 686	34 928	-	-
Frais d'administration -				
Frais de déplacement	-	-	7 624	3 626
Divers	250	-	712	74 792
Frais financiers	5 896	5 996	237 404	178 974
	<u>192 782</u>	<u>48 451</u>	<u>471 121</u>	<u>420 464</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT AMORTISSEMENT	<u>941 132</u>	<u>238 456</u>	<u>(74 038)</u>	<u>(19 830)</u>

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

INFORMATION SECTORIELLE CONSOLIDÉE

(non audité)

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2 0 2 5	2 0 2 4	2 0 2 5	2 0 2 4
	Pêche		Territoire et affaires	
	\$	\$	\$	\$
PRODUITS				
Gouvernement fédéral	320 569	276 128	1 301 546	1 284 379
Gouvernement provincial	-	-	365 523	292 620
Organismes publics	-	-	5 084	21 251
Activités économiques	876 462	420 459	-	-
Autres	279 054	244 125	25 836	5 593
	<u>1 476 085</u>	<u>940 712</u>	<u>1 697 989</u>	<u>1 603 843</u>
CHARGES				
Frais d'exploitation -				
Salaires et charges sociales	624 148	548 818	1 125 413	813 230
Honoraires et services	1 378	1 268	188 917	200 675
Entretien et réparation	67 183	40 207	-	-
Matériaux et fournitures	83 201	32 407	8 705	13 735
Frais des locaux	13 282	6 584	-	-
Frais de déplacement	-	-	39 044	33 165
Divers	20 998	14 811	127 925	94 408
Frais d'administration -				
Frais de déplacement	13 096	19 466	-	-
Divers	16 680	17 176	17 074	17 226
Divers	-	-	26 989	4 835
	<u>839 966</u>	<u>680 737</u>	<u>1 534 067</u>	<u>1 177 274</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT	<u><u>636 119</u></u>	<u><u>259 975</u></u>	<u><u>163 922</u></u>	<u><u>426 569</u></u>

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

INFORMATION SECTORIELLE CONSOLIDÉE

(non audité)

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2 0 2 5	2 0 2 4	2 0 2 5	2 0 2 4
	Akumunan		Sociétés contrôlées	
	\$	\$	\$	\$
PRODUITS				
Gouvernement fédéral	174 544	16 609	-	-
Gouvernement provincial	205 227	57 177	1 226 907	-
Activités économiques	-	-	6 268 197	5 716 667
Quote-part du résultat net d'une société sous influence notable	-	-	128 460	(134 163)
	<u>379 771</u>	<u>73 786</u>	<u>7 623 564</u>	<u>5 582 504</u>
CHARGES				
Frais d'exploitation -				
Salaires et charges sociales	177 547	49 109	3 032 918	2 725 716
Honoraires et services	151 664	-	141 317	114 611
Entretien et réparation	-	-	646 939	574 403
Matériaux et fournitures	5 276	1 571	84 505	50 640
Frais des locaux	-	-	394 940	378 021
Publicité, promotion et communications	-	-	276 798	332 984
Frais de déplacement	3 893	1 009	-	-
Divers	2 124	4 555	-	-
Frais d'administration -				
Frais de déplacement	-	-	9 925	4 523
Divers	735	12 156	-	-
Frais financiers	-	-	194 616	144 092
Divers	<u>1 456</u>	<u>188</u>	<u>522 473</u>	<u>356 378</u>
	<u>342 695</u>	<u>68 588</u>	<u>5 304 431</u>	<u>4 681 368</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT	<u><u>37 076</u></u>	<u><u>5 198</u></u>	<u><u>2 319 133</u></u>	<u><u>901 136</u></u>

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

INFORMATION SECTORIELLE CONSOLIDÉE

(non audité)

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2 0 2 5	2 0 2 4	2 0 2 5	2 0 2 4
	Dépanneur		CCM	
	\$	\$	\$	\$
PRODUITS				
Organismes publics	-	-	17 679	-
Activités économiques	3 797 950	3 816 578	228 196	214 265
Autres	370	69	23 616	27 082
	<u>3 798 320</u>	<u>3 816 647</u>	<u>269 491</u>	<u>241 347</u>
CHARGES				
Frais d'exploitation -				
Coût des produits vendus	3 068 056	3 004 813	48 769	62 111
Salaires et charges sociales	594 241	552 770	450 741	357 680
Honoraires et services	7 516	4 023	29 296	19 585
Entretien et réparation	16 702	5 234	50 776	34 378
Matériaux et fournitures	-	3 718	84 905	47 085
Frais des locaux	43 918	43 855	61 480	51 765
Publicité, promotion et communications	11 602	15 338	-	524
Divers	2 875	9 108	-	-
Frais d'administration -				
Frais de déplacement	2 251	337	10 620	6 283
Divers	11 268	8 390	59 029	53 656
Frais financiers	44 304	43 161	6 949	6 447
	<u>3 802 733</u>	<u>3 690 747</u>	<u>802 565</u>	<u>639 514</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT AMORTISSEMENT	<u>(4 413)</u>	<u>125 900</u>	<u>(533 074)</u>	<u>(398 167)</u>

CONSEIL DE LA
PREMIÈRE NATION DES INNUS

ESSIPIT

Murale de la Planification communautaire globale

CPNIE

32, rue de la Réserve

ESSIPIT (Québec) G0T 1K0

Téléphone : 418 233-2509

Télécopieur : 418 233-2888

www.innu-essipit.com

